

Hiver 2025

LE GRAZACOIS

Le bulletin d'information de votre commune



Sommaire

L'édito du Maire

Page 2

Actualités

Page 4

Vie Municipale

Page 12

Dossier Jeunesse

Page 19

Vie à Grazac

Page 22

Etat Civil

Page 40

Au delà de Grazac

Page 41

Informations diverses

Page 46





**Grazacoises, Grazacois,
bien chères et chers
administrés,**

Un dernier édito en guise d'au revoir, merci à tous ceux qui y ont contribué, au fil du temps.

Que ce soit à la rédaction, à la mise en page, à l'édition et où la distribution dans vos boîtes aux lettres, ce bulletin communal, aura été à mes yeux le lien principal d'information entre vos élus et vous. Et comme d'habitude, diront certains, permettez que je commence par un "coup de colère"...

Brigitte Bardot dément les rumeurs annonçant sa mort sur les réseaux sociaux (tiens donc...).

De même je peux démentir mon absence de Grazac (drôle d'idée propagée) : j'habite bien à Grazac, depuis plus de 40 ans, non je n'ai jamais quitté Grazac, non je n'ai jamais délaissé ni délégué au quotidien mes responsabilités de Maire.

Mais encore : non, nous n'avons pas mis à la porte les gérants actuels du bar-restaurant. Les actuels gérants n'ont pas voulu participer à l'appel à candidature définissant une offre commerciale plus importante. Ne pas y répondre reste de leur libre choix.

Réaffirmons ici que lorsque nos impôts supportent l'amortissement d'un local mis à disposition gratuitement, nous restons en droit d'exprimer les quelques nécessités de service pour répondre aux attentes de la population. Qu'en pensez-vous ?

Quelle que soit leur nature, les rumeurs ne s'arrêtent jamais et fleurissent les unes après les autres à n'en plus finir. Avec les réseaux sociaux (permettez le terme), c'est une déferlante de dénigrement et mensonges en tout genre, de façon quotidienne.

Certains influenceurs et autres journalistes de pacotille ne font finalement que "les malins" voulant être les 1er à annoncer "l'information", vraie ou fausse, en tout cas non vérifiée. Pour d'autres ce ne sont que mensonges infondés et dénigrement gratuit.

Ce ne sont même plus des passes d'armes politiques, non, ce n'est que haine et violence verbale. Je ne peux que plaindre ces gens de peu d'honneur et tous ceux qui participent et colportent cette ambiance malfaisante et puante... Y porter attention, y croire et répéter à son tour n'est guère plus glorieux.

L'arrêt de mon mandat après les futures élections de 2026 ne permettra malheureusement pas d'arrêter de tels agissements ici dans notre petite collectivité, j'en ai bien peur. Je n'en serais plus seulement la première cible, même si certains resteront sur leur acharnement et certitudes... Dommage pour eux.

Certains de mes collègues affirment que la fonction de Maire est de plus en plus compliquée, dure à supporter et à affronter, ce qui les pousserait à ne plus se représenter.

Tel n'est pas mon cas, même si je suis parfois particulièrement exaspéré tant par l'administration en général que par certains comportements et incivilités.

Il y a certes de l'usure, surtout par rapport à ce que je décris en préambule, mais c'est surtout une posture de réalisme qui m'anime; ne pas faire le mandat de trop, le mandat inutile, ou pas à la hauteur des enjeux à long terme.

Voilà plus de 40 ans que je suis arrivé à Grazac, et 30 ans de divers mandats locaux.

En ces temps, ce petit village venait de fermer son école communale, mais il commençait à se réveiller.

Avec quelques jeunes parents fraîchement arrivés, nous nous présentions aux élections des parents d'élèves et bousculions nos aînés, parfois peu habitués aux changements. Besoin de garderie, besoin de mise en place du numérique, besoin d'une classe maternelle, nécessité d'une gestion intercommunale des écoles...

Aux élections municipales de 1989 (non élu), avec quelques élus sortants, nous dressions un inventaire des nécessités pour reconsidérer le devenir de ce petit territoire. Une certaine fronde aux yeux des anciens, et certains ne manquèrent pas de me le faire "payer"; déjà la rumeur en guise de discrédit (toute une histoire). L'exode rural c'était bien fini, il nous fallait dessiner un projet d'avenir pour accueillir de nouvelles populations et arrêter la désertification, stopper la disparition programmée de Grazac.

Alors oui, avec l'équipe candidate ainsi formée, nous avons bousculé l'équipe sortante; mais nous avons aussi accepté le compromis et une fusion de listes. L'intelligence collective l'a emportée et un passage de relais s'est opéré.

En 1995 mes camarades élus m'ont rappelés à leur côté. Élu, il m'a alors été confié la présidence du syndicat (SIC) des écoles de Caujac, Esperce et Grazac.

La mission : rénover le parc immobilier existant, construire une maternelle à Grazac pour faire revenir tous les enfants scolarisés hors carte communale et assurer le financement des projets.

J'avoue que, mise à part les élus de Grazac, peu croyaient en ce projet, pourtant incontournable. Alors, je remercie mes collègues du moment, sans qui j'aurais pu jeter l'éponge tant nous étions minoritaires dans cette perspective. Et pourtant, 48 enfants étaient inscrits en maternelle dès la 1ère année. Le pari était gagné.

Nous avons, mon prédécesseur, puis moi-même et nos équipes, mis en exergue tous nos projets autour du "bien vivre à Grazac" :

Bien accueillir jeunes et moins jeunes, se doter de moyens réglementaires structurants, poser des équipements modernes pour accompagner ce développement, assurer le renouveau de Grazac pour asseoir sa pérennité, sa reconnaissance et son autorité auprès de ses pairs.

Il ne s'agit pas là de simples "bla-bla", le bilan est à notre crédit : réhabilitation de bâtiments communaux délabrés, comme l'église (classée ruine jusqu'en 1989), la mairie et les salles connexes (1995), construction de l'école Maternelle (1998), des parkings municipaux (1998), mise en œuvre du "plan communal d'assainissement" (1998), la salle polyvalente (2000), transformation de la petite salle des fêtes en bar/restaurant/commerce (2000), aire de loisirs et ses équipements (2005), assainissement public initié par la commune avant d'être transféré (2005), établissement du PLU (2005), ateliers municipaux et salle des associations (2011), révision du PLU (2012), nouveau cimetière à Rieutarel (2016), agrandissement du parking (2016), différents lotissements avec des aménageurs privés et bailleurs sociaux...

Et cette année, ouverture de la "Maison des saisons" sur la place du village, accueillant une MAM, un tiers lieu dédié à France Service, France Numérique, l'ADS, ainsi que la salle dédiée à l'Aide à la Vie Partagée (AVP), et un logement d'urgence.

Bien sûr, les voiries, les réseaux divers et variés (eau, pluvial, électricité, téléphonie...), tout a dû suivre et s'adapter à cette croissance, mais nous y sommes arrivés. Je dis bien Nous, car seul un Maire est peu de chose, le soutien, même moral, est crucial pour mener à bien toutes ces ambitions partagées.

Le renouvellement de nos équipes aux élections municipales a permis de transformer ce village rural abandonné au destin voué à sa disparition, en une collectivité dynamique.

Pendant ces 40 années, mes prédécesseurs et moi, tous nos adjointes, adjoints, conseillères et conseillers municipaux, nous pouvons toutes et tous affirmer avoir laissé une certaine empreinte à Grazac.

J'en profite pour saluer la mémoire de ceux qui nous ont quittés, mon prédécesseur Noël MESPLES, Maire durant 3 mandats et 1er initiateur de ces évolutions, mais encore Sylvie SOLANO qui aura eu à cœur la culture à Grazac, fondatrice de l'association AVE et sa chorale qui nous honore et porte le rayonnement de Grazac hors les murs.

Pour ma part, il est peut-être temps de passer le flambeau à plus jeunes. Permettre une action publique au plus près de vos ambitions du moment, contemporaines, plus "jeunes" dans l'esprit et dans leur réalisation.

Non que je me sente dépassé, mais il me semble qu'à cette étape, un moment de respiration s'impose.

De nouveaux services à déployer, d'animations structurantes permettront à chacun de trouver sa place et ainsi, ensemble faire société, se sentir partie-prenante de notre belle collectivité, de ses associations, et de sa commune de façon globale. Pour dépasser ce stade de "village dortoir", au cadencement "boulot/route/maison/école/activités, et pour continuer cette transformation en une collectivité active et solidaire qui donne envie d'y participer et d'en être acteur au quotidien.

Cette mise en mouvement peut et doit s'inscrire dans le temps, bien au-delà d'un simple mandat à venir, et ce n'est pas un futur septuagénaire qui peut développer puis porter ces promesses dans la durée nécessaire, me semble-t-il.

Encore merci à tous mes amis(es) de m'avoir supporté et accompagné.

Que le courage, la témérité dans leurs ambitions accompagnent mes successeurs... Bien sûr avec aussi un peu de chance et beaucoup de réussite.

Enfin, je vous souhaite que ces fêtes de fin d'année se passent dans la joie, l'amour et le plus grand bonheur pour toutes et tous.

Le Maire, **Michel ZDAN**

Le journal local "Le Grazacois" est publié environ tous les 4 mois.

Vous préférez recevoir la version numérique de ce bulletin à la place de la version papier ?
Vous souhaitez publier un article ? Une annonce ? Vous souhaitez donner de la visibilité à votre activité professionnelle à Grazac ?

Contactez la Mairie :

05 61 08 42 39

mairiegrazac31@wanadoo.fr



Recensement à Grazac 2026

Du 15 janvier au 15 février

Dans la commune de Grazac, la population a été recensée dernièrement en 2020.

La prochaine campagne de recensement, en collaboration avec l'INSEE, aura lieu du **15 janvier au 14 février 2026**.



Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Du nombre d'habitants dépendent : le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Le montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat au budget communal dépend également de ces chiffres.

Cette **opération d'utilité publique** permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population. **Le recensement est déclaratif et confidentiel.**

Appel à candidatures !

Pour réaliser cette opération, la commune doit assurer le recrutement de 2 agents recenseurs dont le profil est le suivant :

- Rigoureux (se) & Sérieux (se),
- Disponible et montrant de réelles capacités relationnelles,
- A l'aise avec l'outil informatique et internet,
- Véhiculé(e),
- La connaissance de la commune de Grazac est souhaitable.

Les agents recenseurs recrutés auront un contrat de travail et seront nommés par arrêté municipal. Ils suivront une formation spécifique de l'INSEE.

Ils seront accrédités, avec une carte officielle et rempliront leur mission sous la responsabilité du coordonnateur communal.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur CV ainsi qu'une lettre de motivation à la Mairie (papier ou e-mail) : **mairiegrazac31@wanadoo.fr**

Date limite : 6 janvier (formation les 7 et 14 au matin).

Après sélection, les candidatures seront retenues par ordre d'arrivée.

Devenir agent recenseur : un acte citoyen !

Espace pub



2fmenuiserie

2f Menuiserie

Construction neuve ou rénovation
Frank Froissard - 06 18 41 53 68
www.2fmenuiserie.com

**radio
occitania**

Radio Occitania

Fréquence 106.1 à Grazac
09 72 11 39 60

valleedelariege@radio-occitania.com

Elections municipales de mars 2026

La démocratie est une force collective, et votre voix en est le cœur. Pour que notre village continue de refléter vos attentes et vos valeurs, il est essentiel que chacun et chacune d'entre vous puisse participer aux décisions qui nous concernent tous.

Les prochaines élections municipales approchent, et pour voter, il faut être inscrit(e)s sur les listes électorales de votre commune.

Cette démarche est simple et rapide, et c'est la clé pour faire entendre votre opinion et contribuer à **façonner l'avenir de notre commune**.



Les élections auront lieu le 15 et 22 mars 2026.

Êtes vous bien inscrits sur les listes électorales à Grazac ?

La date limite pour s'inscrire sur les listes est le 6 février 2026.

Comment s'inscrire ?

- **En ligne** : En quelques clics sur service-public.fr ; munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Cela prend cinq minutes !
- **En mairie** : Passez à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture, nos équipes sont là pour vous accompagner.

Ne tardez pas : La date limite d'inscription approche.

Chaque voix compte, et la vôtre peut faire la différence ! Inscrivez-vous dès aujourd'hui et encouragez vos proches à faire de même.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie :

☎ 05.61.08.42.39 ✉ mairiegrazac31@wanadoo.fr

📍 Place du Village, 31190 GRAZAC

Municipales 2026 : Nouveau mode de scrutin dans les petites communes

Attention ! Depuis mars 2026, les élections municipales ont désormais lieu selon un **mode de scrutin de liste paritaire** dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Jusqu'ici, les petites communes élaient leurs conseillers au scrutin majoritaire plurinominal, avec panachage possible. Ce système ne permettait pas d'assurer la parité entre les femmes et les hommes.

Nouvelles règles pour le 15 et 22 mars 2026 :

Le scrutin se fait par liste complète, avec une **alternance stricte femme/homme, sans panachage**.

Les électeurs ne peuvent plus modifier les listes en rayant ou en ajoutant des noms sur le bulletin comme c'était le cas lors précédentes élections municipales.

**Ne rayez pas de nom sur la liste !
Votre bulletin serait considéré comme Nul.**

Pour faciliter la constitution des listes, une dérogation est prévue : les listes peuvent comprendre **jusqu'à deux candidats de moins** que le nombre de sièges à pourvoir.



La MAM de Grazac est ouverte !



Le 21 août dernier, la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) de Grazac à la Maison des saisons a été inspectée par la PMI (Protection Maternelle Infantile).



Les **inspectrices de la PMI** sont venues constater et valider l'installation de nos Assistantes Maternelles associées en MAM. Elles ont analysé et vérifié les locaux, les installations, aménagements et bien évidemment les **agrément des 3 professionnelles** qui garderont vos enfants à la Maison des Saisons au 8 place du village à Grazac.

**Tout est parfait pour enfin être opérationnel !
Longue vie à la MAM "Les P'tites Crapouilles" !**

Après plusieurs mois de préparation, d'aménagement, de belles idées partagées, la **MAM "Les P'tites Crapouilles"** a officiellement ouvert ses portes le 1er septembre 2025, au cœur de Grazac (31190), sur la place du village.

Coins cocooning, espaces de jeux, découvertes sensorielles et moments de partage, chaque détail a été imaginé pour que les enfants se sentent **comme à la maison**.

La MAM compte trois assistantes maternelles passionnées : **Marwena, Séverine et Morgan**, toutes diplômées de la petite enfance depuis plus de 15 ans. Ensemble, elles forment une **équipe soudée et bienveillante**, animée par la même envie : accompagner chaque enfant à son rythme, dans la **joie, la sécurité et la confiance**.

Si vous recherchez un lieu familial, chaleureux et professionnel pour votre enfant, venez nous rencontrer afin de découvrir notre univers rempli de rires, de jeux et de tendresse !



3 places sont disponibles dès maintenant et 1 place pour septembre 2026 !

Contact : lesptitescrapouilles31@gmail.com



Plus de photos et de vidéos sur les réseaux de la MAM : [MAM-les-ptites-crapouilles](https://www.instagram.com/MAM-les-ptites-crapouilles)

Téléphonie et internet

La fin des réseaux cuivre, de l'ADSL et de la téléphonie classique est prévue en 2028.

Anticipez votre raccordement à la fibre !

Faites votre demande d'adduction à Fibre 31 sur :
www.adduction.altitudeinfra.fr - 09 78 03 04 01
contact@adduction.altitudeinfra.fr



OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT BY ALTITUDE INFRA.

Pour répondre à la demande croissante des particuliers pour l'adduction de leur logement neuf, Altitude Infra propose deux offres d'accompagnement pour la mise en éligibilité* à la fibre sur :
<https://adduction.altitudeinfra.fr>

- Le pack **ESSENTIEL** - ACCOMPAGNEMENT À DISTANCE.
- Le pack **PREMIUM** - ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ SUR SITE.



Les prestations **PREMIUM** incluent, entre autres, les études, les demandes d'autorisation de percussion des chambres et la sécurisation de votre ouvrage.

Après l'étude réalisée (pack ESSENTIEL/pack PREMIUM) par Altitude Infra, d'éventuels travaux de génie civil seront nécessaires sur la voirie. **Ces travaux doivent être réalisés et sont à votre charge**, avant toute demande de raccordement auprès d'un opérateur commercial.

Grazac fait partie du "Lot 4" pour lequel la fermeture commerciale (réseau cuivre, ADSL et téléphonie) est prévue le 25 janvier 2026, avec une fermeture technique à mai 2028.

Espace pub

OBIBAT
 Maçonnerie générale
 Florian Opigez
 06.84.87.04.42
opibat@outlook.fr




Travaux publics Eric Marty
 05 61 08 90 69
marty.eric@orange.fr



NATURAVERT
 Entretien
 Parcs & Jardins
 Monsieur Alengrin
 06 80 23 31 52
naturavert31@gmail.com

La voix des simples
 Sylvie Lacaze - Productrice



Plantes médicinales &
 cueillettes sauvage.

Tisanes - Gémmothérapie -
 Sirops - Huiles solarisées...

7 route de Caujac à GRAZAC
 06 28 77 05 53
voixdessimples@gmail.com



Budget : Etat des lieux

Voilà un mandat qui se termine et avec lui une "certaine époque", d'une certaine manière.

Les incertitudes qui nous sont exposées quotidiennement dans les médias ne sont pas qu'une affaire "Parisienne", de gouvernement ou d'assemblées parlementaires.

Depuis déjà 18 mois, 4 gouvernements se sont succédés et, l'assemblée parlementaire, sans aucune majorité, doit redresser une dérive budgétaire sans précédent depuis 8 ans.

Au-delà, nos collectivités vont encore une fois être mises à contribution. Oui, encore une fois !

En effet, après avoir supprimé la taxe d'habitation, voilà que les taux de compensation DGF et autres incidences sur le budget 2026 sont déjà évalués à 4,6 milliards d'euros d'efforts sur les collectivités, selon le gouvernement.

Selon les élus locaux, c'est une "purge massive" à plus de 8 milliards d'euros.

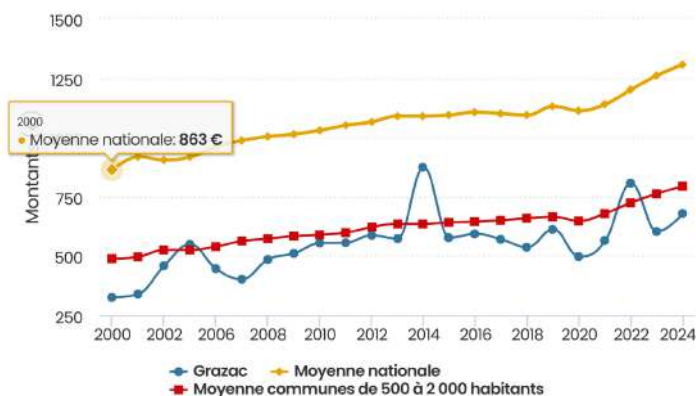
De fait, en tant que Maire sortant, je ne peux laisser penser que la future équipe serait à l'origine d'une augmentation des impôts locaux qui semble aujourd'hui inévitable.

C'est pourquoi, et avant même que la question ne soit évoquée sous différentes formes suivant l'interprétation et états d'âme des uns et des autres fin 2026 : "les nouveaux ne savent pas gérer", ou "l'équipe sortante a laissé une ardoise", un petit état des lieux sur la base des sources INSEE semble s'imposer.

Voici quelques commentaires circonstanciés accompagnant quelques graphiques d'abord sur le **fonctionnement**, puis sur l'**investissement** :

Charges de fonctionnement par habitant de Grazac

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Charges de fonctionnement de Grazac en 2024*

	Montant	Montant par habitant	Moyenne communes de 500 à 2 000 habitants
Total des charges de fonctionnement	544 310 €	679 €	783 493 €
Charges de personnel	123 140 €	154 €	330 394 €
Achats et charges externes	128 100 €	160 €	258 030 €
Dépenses de contingents	208 070 €	259 €	46 498 €
Charges financières	13 030 €	16 €	14 340 €
Subventions versées	29 900 €	37 €	31 925 €

Par ces éléments de l'état des charges de fonctionnement de Grazac, chacun peut mesurer la rigueur qui a toujours animé la gestion des élus. Certains impacts budgétaires sont facilement décelables par les variations non linéaires pendant les périodes et années :

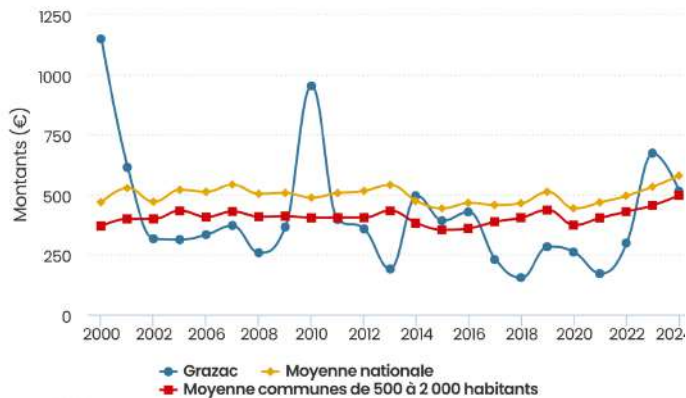
- 2001 à 2005 : Forte progression d'effectifs scolaires en primaire portant la participation de Grazac à plus de 50% du fonctionnement du Syndicat, et 55% du budget de la commune appelé à ces fins. Puis rééquilibrage entre les effectifs des 3 collectivités (Caujac, Esperce et Grazac),
- 2014 : Baisse drastique de la DGF (-25%),
- 2018 à 2020 : Incidence directe de la loi NOTRÉ, regroupement des 2 syndicats "Merlan Rozé" et "SIC" en Syndicat des Coteaux et dont les règles de participation nous étaient particulièrement pénalisantes (sortie dès 2021),
- 2021 à 2023 : Perte à 100% de la taxe d'habitation et inflation démesurée. N'oublions pas les énergies qui ont augmenté jusqu'à 260%. Pour l'exemple, le coût de la salle polyvalente (seule), est passé de 6000€ d'électricité à 16000€.

Concernant l'investissement :

Le chapitre des dépenses d'investissement n'a pas été moins maîtrisé que celui du fonctionnement. Les pics sur graphiques correspondent tous, et j'insiste bien TOUS, à des prêts relais souscrits le temps de percevoir les subventions correspondantes aux investissements réalisés.

Emplois d'investissement par habitant de Grazac

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Emplois d'investissement de Grazac en 2024**

	Montant	Montant par habitant	Moyenne communes de 500 à 2 000 habitants
Total des emplois d'investissement	412 510 €	514 €	490 361 €
Dépenses d'équipement	375 570 €	468 €	392 796 €
Remboursement d'emprunts et dettes	28 190 €	35 €	73 198 €
Charges à répartir	0 €	0 €	16 €
Immobilisations affectées, concédées	0 €	0 €	20 €

Vous pouvez tous apprécier ces investissements, mais aujourd'hui très utilisés :

- 2000 : Salle polyvalente,
- 2005 à 2007 : Aire de loisirs et rideaux de protection de la SP,
- 2013 à 2017 : Travaux d'économie d'énergie de la SP + Atelier et salle des associations + POOL chemin du chateau, Rte de Caujac, Ch de la Bourdette, Rougé et Garrigues,
- 2019 à 2020 : Photovoltaïque sur la salle polyvalente + réfection et ajouts d'équipements de l'aire de loisirs,
- 2022 à ce jour : Réfection énergétique du bâtiment "bar/restaurant/commerce" + "la maison des saisons" et ses équipements.

Mais tous ces emprunts en "prêts relais" sont, comme leur intitulé le stipule, réalisés sur la preuve d'une dotation de cofinancement acquise et notifiée par les divers partenaires, et bien sûr remboursés dès les dites subventions recettées. D'une manière générale, aujourd'hui les opérations d'investissements ont été portées et financées via les recettes de taxe d'aménagement, voire des prêts longs termes pour le POOL (l'entretien et renouvellement des voiries étant des opérations récurrentes au long cours).

Or, conformément à l'article 16 de l'ordonnance n°2022-883 du 14 juin 2022, les dispositions s'appliquent à compter de la date résultant du B du VI de l'article 155 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021.

Ainsi l'Etat s'est autorisé de changer les règles de collecte de la taxe d'aménagement par les collectivités; ce n'est plus l'octroi d'un permis de construire qui déclenche le paiement du 1er tiers de la Taxe d'aménagement mais la DACT (Déclaration d'achèvement et Conformité des Travaux), soit 3 à 4 années sèches à compter du 1er septembre 2022, pendant lesquelles les collectivités attendent pour ré-amorcer les recettes sur les nouvelles constructions.

Ces pratiques sont inconséquentes et impactent directement la gestion des communes et toutes les collectivités qui vivent de ces seules recettes.

Ces mises au points me semblent nécessaires car elles auront obligatoirement des impacts sur les budgets à venir.

En effet, nos jeunes enfants iront toujours à l'école primaire, et si aujourd'hui les frais de leur scolarité représentent 35% du budget communal, par l'assèchement de certaines recettes, ce taux risque bien de franchir le cap des 40%. Au-delà ce sont toutes les charges qui risquent d'augmenter avec un effet ciseaux de recettes moindres tel qu'il se profile dans l'actualité nationale...

Alors, bien chers administrés, si les impôts locaux, la taxe foncière notamment puisqu'il ne reste que celle là pour les collectivités, venaient à augmenter, c'est bien mon équipe qui en aura été à l'initiative. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse là d'une mauvaise gestion, mais bien plus d'un réajustement nécessaire. Nous ne pouvons faire porter le moindre doute à ce sujet sur toute future équipe municipale.

Le Maire **Michel ZDAN**

Bar / Restaurant / Commerce

Dans le précédent bulletin nous lançons l'appel à candidature pour le bar / restaurant / commerce communal :

"[...] cet établissement est mis à disposition gratuitement, sans loyer.

Les charges sont refacturées au gérant, et seule la licence IV est soumise à redevance, afin de ne pas créer de distorsion due à avantage commercial ou concurrence déloyale vis-à-vis d'établissements comparables sur le territoire.

(Voir article L442-1 article 4 - Loi n°2023-221 du 30 mars 2023, article L442-3 et L442-4 de la loi 2020-1508 du 3 décembre 2025 article 18 et suivants)."

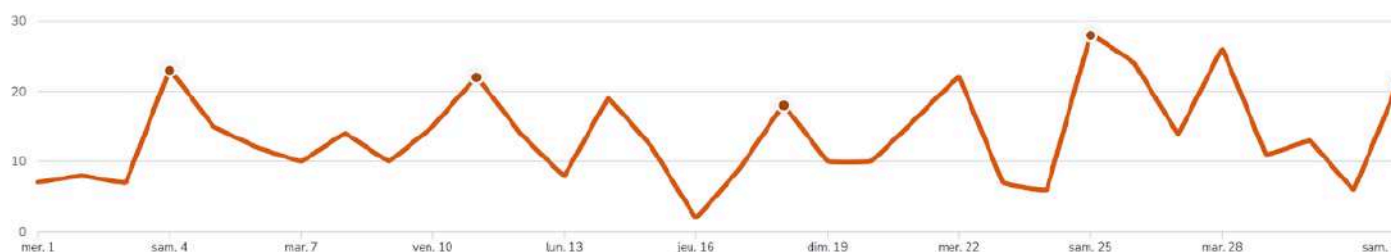
Puis nous annonçons faire appel à candidatures : "Dans le cadre d'un éventuel futur renouvellement du bail précaire [...], la municipalité lancera dès septembre un appel à candidatures pour renouveler la "gérance libre" du bar-restaurant de Grazac.

Bien entendu, les gérants actuels pourront recandidater, ce sera peut-être l'occasion pour eux de proposer de nouveaux services, au plus près des attentes des Grazacoises et Grazacois. Dans les attentes, nous pouvons trouver : une approche commerciale plus importante, des services de repas à domicile pour les aînés, amplitudes horaires améliorées... "

Par échange de courriers pendant la diffusion de l'annonce, nous avons confirmation que les gérants actuels déclinent toute poursuite d'activité dans cet établissement passé le 28 février 2026.

Nous avons donc continué la procédure de sélection de candidats potentiels et vous exposons ici quelques éléments contextuels :

Nombre de vues sur vos annonces par jour



6255 apparitions dans des résultats de recherche



Annonce mise dans 17 favoris

Cette analyse est sur 30 jours, sachant que la parution aura duré 60 jours. Nous avons reçu 24 candidatures au total dont seulement 1 locale.

Après une présélection, 4 candidatures sont conviées à être auditées. L'une d'elle fait défection et est donc écartée, les 3 autres présentent des projets d'offre commerciale et d'exploitation, avec projection d'ambition et réussite comptable crédible, autant d'éléments répondant au plus près des critères issus du sondage de 2023.

Toutefois, l'expérience professionnelle, 20 ans d'exercice et un "press-book" très honorable l'ont emporté pour déterminer notre choix.

Bien sûr nous ne pouvons être à 100% sûr et certain de la tenue de tous les engagements avancés mais, comme le dit l'adage : "qui ne tente rien, n'a rien".

Ne devons-nous pas tenir compte des besoins exprimés par un bon nombre d'entre vous, pour ne pas dire votre grande majorité ?

Micro-Entreprise “Com’une Sorcière”

La commune accueille cette année une entreprise supplémentaire.

Amandine Guilmain, arrivée il y a tout juste un an à Grazac, après avoir travaillé dans les secteurs privé et public, a lancé sa micro-entreprise dans le domaine de la communication : **Com’ une Sorcière**.



Son cœur de cible : les entrepreneurs spécialisés dans les domaines de la spiritualité et du bien-être.

Vous êtes magnétiseur, réflexologue, communicant animalier ou encore naturopathe et cherchez à enchanter votre communication ?

Vous frappez à la porte du bon manoir !

Amandine, en bonne sorcière communicante, vous apporte un coup de baguette magique pour vos :

- Réseaux sociaux
- Relations presse
- Site internet
- Campagnes newsletters et e-mailing
- Supports de communication
- Stratégie de communication globale ou ciblée.

Les non-sorciers en quête d’une communication plus pétillante peuvent également solliciter les services d’Amandine, pourvu qu’ils adhèrent à son univers !

En savoir plus sur Com’ une Sorcière :

- Facebook <https://www.facebook.com/profile.php?id=61583449932178> (“Com’ une Sorcière”)
- Instagram : https://www.instagram.com/com_une_sorciere/@com_une_sorciere
- Courriel : comunesorciere@gmail.com
- Site internet (disponible prochainement) : www.com-une-sorciere.fr

Les soirées Jeux de société ont repris !

La section “**Jeux de sociétés**” de l’association Grazacoise A Voir et à Entendre (A.V.E) organise des soirées jeux les vendredis soirs.

Au programme : découverte de jeux de société amenés et présentés par les membres, tests de prototypes, tisanes (et souvent chocolats ou gâteaux) !

Ambiance chaleureuse et conviviale garantie !

Vous aimez les jeux de société, et êtes nouveaux à Grazac, ou vous n’aviez pas entendu parler de la section Jeux ? N’hésitez plus et rejoignez nous !



Les soirées ont lieu les 1er et 3ème vendredis du mois, à 20h30 à la salle d’activités de la Maison des Saisons

La porte de la maison des saisons étant fermée en soirée, l’accès à la salle d’activités se fait par l’arrière, après avoir traversé la résidence Les Hespérides. Il est conseillé de nous contactez si vous voulez rejoindre le groupe What’sApp des membres de la section Jeux, car parfois les vendredis sont décalés.

Pour toute information, contactez A Voir et à Entendre (A.V.E) : avoiretentendre31190@gmail.com
Ou écrivez à Jérémy au **07.86.11.72.92**



Compte-Rendu des Conseils Municipaux

Ci-dessous des extraits des divers travaux en compte-rendu, également diffusés sur le site :

<https://www.mairie-grazac31.fr>

Séance du 23 juin 2025

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 06 mars 2025 : Approuvé à l'unanimité

2/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2025 : Approuvé à l'unanimité

3/ Acquisition d'un véhicule « minibus » équipé PMR
Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2023-25 du 28 avril 2023 relative à l'acquisition d'un véhicule « minibus » équipé PMR pour un montant de 69900€ HT. Après négociation [...] Monsieur le Maire présente le nouveau devis du concessionnaire JNB AUTO S.A de Pamiers pour un montant de 39741.66€ HT [...]

Le Conseil Municipal [...] approuve l'acquisition du nouveau véhicule « minibus » équipé PMR [...] et accepte le devis du concessionnaire JNB AUTO S.A de Pamiers. [...]

4/ OPERATION : « BUS VERS TOUS » FINANCEMENT GLOBAL DE L'OPERATION ACHAT ET FONCTIONNEMENT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes et principales étapes de ladite opération « BUS VERS TOUS » :

Par délibération du 2023-25 du 21/04/2023 par laquelle nous nous engageons sur l'achat d'un véhicule de transport 9 places équipé PMR [...]

En date du 14 décembre 2023, le Conseil Départemental nous notifiait d'un soutien financier de 11603.33€ HT. [...] Suite à quoi [...] :

- 17% des 352 foyers de la commune ont répondu
- 73% des personnes intéressées voire très intéressées. [...]

Par délibération 2024-75 du 19 octobre 2024, complétée de la délibération demande de subventions complémentaires s'en suivirent auprès des diverses institutions :

- L'Etat sur les « Fonds Verts », Axe 3 « Améliorer le cadre de vie »

Développement des mobilités durables en zones rurales

- La Région OCCITANIE dans le cadre de l'obtention d'une délégation de compétence équivalente [...]

Enfin, à ce jour sont enregistrées les notifications de cofinancements suivants :

CD31 : Montant de 11 603.33 € HT...Région Occitanie : Montant de 4000.00€ [...] Etat, « Fonds verts » : Montant de 30000.00 € [...] Equipement financé à 78.30%. [...] Se prononcer sur les missions du poste de chauffeur accompagnateur [...] La durée hebdomadaire de la mission, un examen des résultats du sondage effectué en juillet 2024 a été faite. La mission est évaluée à environ 20h par semaine [...]

Monsieur le Maire expose avoir proposé cette mission aux agents en poste [...] Dans le même esprit, une formation TPMR (transport de personnes à mobilité réduite) est à prévoir.

Afin de mettre en place ce service, et au vu des éléments préalablement exposés, Monsieur le Maire propose de demander soutien de financement dudit poste qui reste très novateur dans sa finalité « mobilité partagée, transports de proximité, véhicule à énergie électrique », financement pour la durée de 3 ans nécessaire à la mise en place et montée en charge de fonctionnement d'opération demandé auprès du GAL du PETR [...] au titre de l'axe de l'accessibilité et la mobilité pour tous, renforcée par l'accès aux personnes PMR et par l'usage d'un véhicule à énergie verte. [...]

Le Conseil Municipal décide de demander auprès du GAL du PETR [...] au titre de l'axe de l'accessibilité et la mobilité pour tous, renforcée par l'accès aux personnes PMR et par l'usage d'un véhicule à énergie verte une subvention sur le fonctionnement pour les 3 premières années soit : 12007.88€/an pour un total du programme de 36523.64€ (3 ans y compris la formation de 500€) [...]

5/ Deux branchements pour la maison de village réhabilitée en RAM et espaces communs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune du 27/12/2023 concernant 2 branchements pour la maison de village réhabilitée en RAM et espaces communs [...] le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Formule et pose de 2 modules de branchements monophasés protégés [...]
- Fourniture et déroulage de 2 câbles de HN33S33 2x35 mm² alu dans 2 gaines de diamètre 75 mm

- Fourniture et poses de 2 panneaux de contrôle [...] Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à charge de la commune est de 1659.00€ TTC

Le Conseil Municipal [...] approuve le projet présenté, décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres et indique que la dépense sera rattachée à l'opération n° 187.

Rappels :

Le conseil municipal se réunit tous les derniers vendredis du mois (sauf exception), à 20h30 et est toujours ouvert à tous sauf déclaration de huis clos.

6/ Modification des statuts du SIAHBVA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SIAHBVA a changé l'adresse de son siège social dans le but de regrouper tous les agents aux ateliers, 19 rue de l'Avenir – 09700 SAVERDUN.

Dans sa séance du 4 avril 2025, le comité syndical a approuvé la modification statutaire suivante : « Art 7 : Siège : Le siège du SIAHBVA est fixé à SAVERDUN (09700), 19 rue de l'Avenir ». [...] Le Conseil Municipal approuve et accepte la modification [...].

7/ Achat d'un premier aménagement mobilier, multimédia et informatique [...]

La salle d'animation peut être aménagée par un premier équipement de mobilier, de multimédia et de l'électroménager adapté et du matériel informatique pour assurer un accueil de qualité et des activités diversifiées. Il présente plusieurs devis :

- Devis de la société GOSTO pour tout ce qui concerne le mobilier à hauteur de 5688.16€ HT

- Devis de la société DARTY pour tout ce qui concerne l'électroménager, le multimédia et l'informatique à hauteur de 3849.92€ HT

Le Conseil Municipal [...] décide d'approuver l'achat d'un premier aménagement mobilier (comprenant tables, chaises, rangements), multimédia (comprenant micro, sono, télévision etc...), électroménager (comprenant bouilloire, micro-ondes etc...) et matériel informatique (comprenant ordinateurs, imprimantes, etc.) pour la salle d'animation [...] autorise monsieur le Maire à signer les devis de la société GOSTO pour un montant de 5688.16€ HT et le devis de DARTY.

8/ AVENANT N° 1 - Lot 05 – marché de travaux de réhabilitation et extension maison de village [...]

[...] devis pour un montant de 11393.00€ HT en plus-value et le devis pour un montant de 7390.80€ HT en moins-value de l'entreprise SAS EYCHENNE ET FILS soit une valeur totale de 4002.20€ HT.

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 1 portant sur le lot 05 [...] de l'entreprise EYCHENNE ET FILS pour un montant total de 4002.20€ HT.

9/ AVENANT N° 1 - Lot 09 – marché de travaux de réhabilitation et extension maison de village

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un avenant n° 1 portant sur le lot 09 ... doit être établi suite à des travaux supplémentaires.

De fait, il présente le devis pour un montant de 1332.50€ HT de l'entreprise ADECOTHERM Le Conseil Municipal approuve [...]

10/ Changement de photocopieur

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le photocopieur actuel arrive à échéance et qu'il a fait appel à plusieurs sociétés pour le remplacer [...] Après consultations, il y a 3 sociétés qui ont répondu. [...] le Conseil Municipal approuve le remplacement du photocopieur actuel TASKALFA 5053 ci par le photocopieur XEROX C8245 [...] de la société AXIDOC offre la moins disante pour un montant de loyer à hauteur de 416€ HT par mois.

Tous les Comptes Rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la Mairie :

www.mairie-grazac31.fr

10/ Avenant poste de travail de Monsieur MELET – Adjoint technique territorial :

Une formation TPMPR (transport de personnes à mobilité réduite) est donc à prévoir. [...]

Le Conseil Municipal [...] accepte d'attribuer cette mission à l'employé technique monsieur MELET Franck [...] de répartir les 35h les missions du contrat de Monsieur MELET Franck en :

- 20h par semaine sur les missions du poste de chauffeur accompagnateur,
- 15h par semaine en tant que responsable du service technique.

11/ Convention d'occupation du domaine public pour la mise à disposition des locaux à divers occupants - 8 Place du Village

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune est propriétaire d'un bâtiment accueillant diverses surfaces à vocation spécifique (professionnelle, associative, culturelle, sociale, etc.) au 8 place du Village.

En effet, au rez-de-chaussée et pour une surface totale de 225.35 m² [...]

A l'étage et pour une surface totale de 115.81 m² [...]

Chaque convention précisera les conditions d'usage, la durée, les obligations des parties, ainsi que les charges du hall, des parties communes et des locaux. [...]

Le Conseil Municipal, [...] approuve la convention d'occupation du domaine public établi pour chaque occupant et approuve la répartition des charges.

12/ Remboursement frais avancés par Monsieur Le Maire :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a du avancés des frais par CB.

Il présente des factures :

- OTYPO pour un montant de 266.74€ (panneau plexiglas personnalisé pour l'inauguration de la maison des saisons),
- ASSEMBLÉE NATIONALE pour un montant de 17.60€ (cocarde tricolore pour offrir aux élus lors de l'inauguration de la maison des saisons),
- NORAUTO pour un montant de 9.89 € (accessoires pour le véhicule du service technique),
- NORAUTO pour un montant de 85.09€ (gyrophare pour le véhicule du service technique).

Soit un montant total de 379.32€.

Le CM, [...] accepte les remboursements.

13/ Acquisition parcelles B 809 et B 650 sises à Rieutarel

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la politique de développement et de valorisation du patrimoine communal, la commune a identifié l'opportunité d'acquérir un bien désigné sous la référence B809 et B650, situés à Rieutarel, appartenant actuellement à Monsieur GAUBERT Gilbert.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de l'agrandissement du cimetière du Rieutarel.

Le bien est proposé à la vente au prix de 9500.00 €. Le CM, [...] approuve [...].

14/ Décision modificative n° 3 : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une décision modificative portant le n° 3 – Révision de crédits :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2151 : Réseaux de voirie		1.00 €
D 2182-221 : Acquisition véhicule <u>PIAGGO</u>		335.06 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		336.06 €
D 231-197 : Jardins d'enfant « Rouge »	336.06 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	336.06 €	

Le Conseil Municipal, [...], accepte [...]

15/ Décision modificative n° 4

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61524 : Entretien et réparations sur bois et forêts	276.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	276.00 €	
D 7391112 : Dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants		276.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		276.00 €

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une décision modificative portant le n° 4 – Révision de crédits Le Conseil Municipal, [...] accepte [...].

16/ Révision tarification des salles communales
Reporté au prochain conseil

17/ Questions et informations diverses

AMFTELETHON : Demande de subvention – Le conseil municipal n'accepte pas d'attribuer la subvention car pas inscrite au budget 2025

Séance levée à 23h00

Séance du 26 juillet 2025

1/ Logement du 8 place du village [...]

La « Maison de Village » est en cours de livraison, il convient [...] d'en définir son appellation ainsi que sa destination et éventuels équipements nécessaires à l'usage final. [...] l'offre d'hébergement d'urgence n'est pas une offre locative au sens du droit commun [...] Nous n'entrons pas donc dans les critères de « logement d'urgence » tel que défini, mais dans ceux d'un « logement transitoire ou temporaire » [...] en raison de sa précarité. [...]

Le logement transitoire ou temporaire permet de bénéficier d'un véritable statut d'occupation : la personne est titulaire d'un titre d'occupation moyennant une contrepartie financière modique.

Cette solution permet d'attendre l'obtention d'un logement de droit commun. La durée du séjour n'est pas limitée réglementairement mais l'objectif est que la durée moyenne soit comprise entre 3 et 6 mois. [...]

Il conviendra donc de solliciter les services de l'Etat afin de pouvoir conventionner à ces fins. De même, divers contacts en 1ères approches existent avec le bailleur ALTEAL, le Département, et diverses associations en capacité de devenir gestionnaire dudit logement.

Concernant la dénomination, après sondage, il est proposé l'adressage suivant : "Chez Joséphine Baker, « La maison des saisons », 8 place du Village, 31190 GRAZAC. [...]

Concernant les 1er équipements un 1er équipement minimum s'impose en matière de mobilier et autres moyens d'accueil pour une vie quotidienne normale des occupants(es) à venir, [...] il s'agit bien d'isoler et protéger lesdits occupants [...]

Monsieur le Maire présente l'étude prévisionnelle chiffrée élaborée avec son adjointe Annie Brunanchon, de la commission « Actions Sociales » de la collectivité, [...]

Suivant le tableau et devis comparatifs réalisés (pièces en annexe), proposition de retenir [...]... une opération qui s'élèverait à un total de 3744€69 TTC tous fournisseurs et fournitures confondus.[...]

Le CM [...] autorise Monsieur le Maire à demander des concours de financement auprès du Conseil Départemental au titre des subventions pour des équipements et/ou contrat de territoire (40%), de la Région Occitanie, de l'Etat [...] (services de la CAF afin d'établir convention, d'obtenir financement de fonctionnement dudit logement.[...] Dans la limite de 80% de cofinancements du total cumulé hors taxes de l'opération.

2/ Remboursement frais avancés par Monsieur Le Maire : Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a dû avancer des frais par carte bleue ; il présente des factures : LEGALLAIS pour un montant de 112.37€ (achat de serrures), CARREFOUR MARKET pour un montant de 141.80€ (vaisselle pour inauguration de la maison de village). Soit un montant total de 254.17 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, [...] approuve les paiements effectués par Monsieur ZDAN, et accepte le remboursement [...].



3/ Appel à candidature pour rejoindre la démarche d'expérimentation du congé menstruel en Haute-Garonne auprès du Conseil Départemental.

[...] Considérant la volonté de la Collectivité de mettre en place à titre expérimental une autorisation spéciale d'absence pour douleurs liées au cycle menstruel afin de donner aux agentes de la Collectivité qui souffrent de ce handicap invisible le bénéfice d'un aménagement de leurs modalités et temps de travail.

[...] Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents délibère :

Article 1 : La Collectivité dépose, auprès du guichet local de la préfecture de la Haute-Garonne, une demande de droit à expérimenter [...]

Article 2 : Cette expérimentation consistera en l'instauration d'un forfait de 13 jours d'ASA annuel sur justificatif de certificat médical et/ou extension télétravail 2 jours par mois pour les métiers qui le peuvent, ceci dans la limite de trois jours d'absence consécutifs et sans impact financier.

Article 3 : Cette expérimentation comportera également un volet prévention par la sensibilisation et la présentation des dispositifs existants tels que le dispositif des affectations longues durées et aménagements de postes via la médecine préventive.

4/ Avenant 3 : Lot 2 – Marché de travaux de réhabilitation et extension d'une maison de village
Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un avenant n° 3 portant sur le lot 02 [...] doit être établi suite à des travaux supplémentaires liés aux plus et moins-values que nous avons demandées. De fait, il présente le devis de l'entreprise ARIEGE HABITAT. pour un montant de 580.00€ HT en moins-value.

Le CM approuve [...] accepte le devis [...].

5/ PRET RELAIS SUBVENTION CAF - Travaux de réhabilitation et extension MAISON DE VILLAGE

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2024-46 du 26 avril 2024 relative aux différents prêts relais de subvention pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison de village.

Il rappelle également que nous avons demandé une subvention auprès de la CAF pour les travaux de la MAM ; il s'avère que la subvention accordée est moindre que le prêt de subvention demandé en 2024. Par conséquent, le crédit agricole a établi une nouvelle offre correspondant au montant de la subvention attribuée comme suit :

Montant	Durée	Périodicité	Taux d'intérêt	Montants de la première échéance	Montant de la dernière échéance
82 800 €	2 ans in fine	Annuelle	4.04 %	3345.12 €	86 145.12 €

Prêt relais subventions (CAF) :

Le CM approuve la proposition du Crédit Agricole sous forme de prêt relais pour un montant de 82800€ pour la partie « subvention CAF » avec la garantie cession de créance [...]

6/ Travaux d'urbanisation 2025 - Aménagement d'une circulation piétonne sur voirie RD28E

Monsieur le Maire expose au CM l'importance d'améliorer la sécurité et le confort des déplacements piétons au sein de la commune et notamment sur la route départementale. [...] il présente les devis :

TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT HT
Travaux d'élargissement du piétonnier entre le parking de l'école et Route de Caujac	CESSES TP	7 427.05 €
	TRAVAUX PUBLICS MARTY	26 441.50 €
Création d'un piétonnier sur la voirie Plaine de la Bourdette (RD28E) au niveau du n° 4	CESSES TP	27 610.15 €
	TRAVAUX PUBLICS MARTY	28 854.00 €
Création d'un piétonnier sur la voirie Fourcade (RD28E)	CESSES TP	11 921.00 €
	TRAVAUX PUBLICS MARTY	20 711.60 €
Création d'un piétonnier voirie Martelet	CESSES TP	13 206.84 €
	TRAVAUX PUBLICS MARTY	17 341.44 €
Réfection piétonnier quartier Rouge vers abri bus RD28E	CESSES TP	9 300.45 €
	TRAVAUX PUBLICS MARTY	13 101.55 €

Le CM [...], approuve la création d'un aménagement de circulation piétonne sur voie départementale, conformément aux caractéristiques présentées ci-dessus, accepte les devis de l'entreprise CESSES TP [...] pour un montant total de 69465.49€ HT [...].

7/ Accessoires supplémentaires pour répondre aux besoins fonctionnels et de sécurité du véhicule « minibus »

Monsieur le Maire [...] indique au CM qu'il est nécessaire d'équiper le véhicule de certains accessoires supplémentaires pour répondre aux besoins fonctionnels et de sécurité à savoir : Caméra de recul et capteurs de stationnement / Radar de recul / Kit de roue de secours. Il présente les devis : NORAUTO à 454.54€ HT pour les accessoires de caméra et radar de recul avec capteurs et à 288.00€ HT pour le kit roue de secours. Du garage TOYOTA de Pamiers s'élevant à 535.09€ HT uniquement pour la caméra de recul (roue de secours non disponible). Le CM [...] accepte le devis de la société NORAUTO [...]

8/ Décision modificative n° 5

Monsieur le Maire présente la décision modificative n° 5 relative à un virement de crédit

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1323 : Subv non transf Départements		15 000.00 €
TOTAL D13 : Subvention d'investissement		15 000.00 €
D 231-187 : Maison d'Accueil – Service Inclu	15 000.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	15 000.00 €	

Le CM [...] approuve.

9/ ARIEGE HABITAT – Lot 2 – Avenant n° 3 du marché de travaux de réhabilitation et extension maison de village : Reporté au prochain conseil

10/ CARMAUZINE ET ETANCHEITE – Lot 3 – Avenant n° 1 du marché de travaux de réhabilitation et extension maison de village. Reporté. Séance levée à 22h30

Séance du 26 septembre 2025

1/ Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2025 : Approuvé à l'unanimité

2/ Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 26 juillet 2025 : Approuvé à l'unanimité

3/ Demande protection fonctionnelle de la part de Monsieur ZDAN : Monsieur LORRAIN Jean-Luc, 1er adjoint au Maire, demande à Monsieur le Maire de sortir de la salle du conseil. Il donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Maire demandant une protection fonctionnelle, en effet, il a été personnellement victime d'allégations diffamatoires, outrageantes et calomnieuses en sa qualité de Maire dans le cadre d'un dépôt de plainte déposé [...] directement auprès du doyen des juges d'instruction près le Tribunal Judiciaire de Toulouse donnant lieu à un « avis préalable de mise en examen en matière de délits de diffamation ou d'injure publique », courrier qu'il a reçu à son domicile le 24 septembre 2025.

Il indique que la Collectivité a souscrit une assurance « PROTECTION FONCTIONNELLE des élus et agents » auprès de la SMACL en date du 1er juillet 2023. Tous frais engagés pour défendre Monsieur le Maire au regard de ces accusations pourraient être prise en charge. Le CM [...] accepte la demande de protection fonctionnelle à Monsieur le Maire et de défendre Monsieur le Maire au regard des accusations infondées en fait et en droit.

4/ ALTEAL - Garantie d'emprunt Résidence les Hespérides située 3 rue de l'Autan

Monsieur le Maire présente le rapport établi par ALTEAL [...]. Le CM [...] accorde sa garantie à hauteur de 30% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 2 690 000.00€ souscrit par l'emprunteur auprès de la caisse des dépôts et consignations [...] et indique que la garantie de la Collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 807 000 € augmentée l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

5/ Remboursement frais avancés par un élu: Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un élu a du avancés des frais par carte bleue ; il présente des factures pour un montant total de 75.67€ : LE GEANT DE LA FETE pour un montant de 46.70€ (Guirlande à pavillons pour Octobre Rose). et INTERMARCHE pour un montant de 28.97€ (matériel audio pour salle des animations AVP). Le CM [...] approuve les achats [...].

6/ Remboursement facture Société DARDARD « Destruction d'un nid de frelons chez un administré :

Monsieur le Maire présente la facture de la société DARDARD pour un montant de 90€ TTC qui est intervenue pour détruire un nid de frelons asiatiques chez un administré [...]. Il rappelle la délibération du 29/11/2013 mentionnant que la Commune participe financièrement à hauteur de 80 % du coût avec un plafond de 100 € par intervention.

Le CM accepte le remboursement de la facture de la société DARDARD à hauteur de 80 % soit 72€.

7/ Remboursement frais avancés par un élu
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la convention d'occupation du domaine public entre la Collectivité et Monsieur QUIN Steeve, gérant du restaurant LE MACAM'S arrive à échéance au 28 février 2026. Un appel à candidature est en cours [...] présente la facture du site « LE BON COIN » d'un montant de 215.76€ TTC pour [...] l'annonce « professionnelle ».[...]
Le CM [...] approuve la mise en ligne sur le site « LEBONCOIN »[...] accepte le remboursement[...].

8/ Devis travaux pour la mise en place de l'individualisation compteur d'eau la Maison des Saisons : Monsieur le Maire indique au CM qu'il a fait appel au service SPEHA pour mettre en place l'individualisation du comptage de la consommation d'eau à la Maison des Saisons, ... et permettra d'avoir une facturation équitable, [...] et une meilleure gestion des ressources. Pour cela, il présente le devis établi par SPEHA s'élevant à 568.46 € TTC et demande au Conseil Municipal de se prononcer. [...] Approuvé.

9/ Admission en non-valeur de créances éteintes pour un montant de 448.75€

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une liste regroupant les créances éteintes qui n'ont pas pu être recouvrées au terme du long processus de poursuites s'avérant infructueux. Cette liste [...] fait état de 3 pièces irrécouvrables pour un montant de 448.75 € (annexée à la présente) : ADOUR FORET SERVICES : 358.75€, BOULANGERIE STEPHANE: 30.00€, BOULANGERIE STEPHANE : 60.00€. Le CM [...] approuve.

10/ CDG – Renouvellement contrat groupe assurance statutaire : Reporté au prochain conseil

11/ Proposition d'achat parcelles B801 et une partie B 802 - Rieutarel : Reporté

12/ Avenant n° 2 – Lot 10 – EC2M

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un avenant n° 2 portant sur le lot 10 du marché de travaux de réhabilitation et extension de la maison de village doit être établi suite à à modificatif du PC ayant impact en travaux supplémentaires sur ledit lot. Il s'agit d'une plus-value suite à une modification d'implantation des panneaux photovoltaïques. De fait, il présente le devis de l'entreprise E2CM. pour un montant de 1680.00€ HT [...]. Le CM approuve [...]

13/ Questions et informations diverses

- Annonce reprise gérance du bar commerce restaurant sur le BON COIN

- Journée JAZZ SUR SON 31 le dimanche 19 octobre 2025

- Organisation journée Octobre Rose

Séance levée à 22h30



Séance du 24 octobre 2025

1/ Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 26 septembre 2025

Reporté au prochain conseil

2/ Proposition d'assiette coupe de bois – exercice 2026 :

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre d'Office National des Forêts, concernant les coupes à asseoir en 2026 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le CM [...] approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2026 présenté ci-après, demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2026 à la désignation des coupes inscrites à l'Etat d'Assiette présentées. (Voir CR officiel sur le site de la Mairie)

3/ Adhésion à Réseau 31 (ancien nom SMEA)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la création actée par arrêté préfectoral du 23 décembre 2009, du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne [...]. Ce syndicat regroupe le département de la Haute-Garonne, les communes, les groupements de communes et tous les autres organismes de coopération locale intéressés par un tel groupement. [...]

Le CM [...] décide d'adhérer et de transférer la compétence D1. Eaux D1. Eaux pluviales et ruissellement - D1.1 Eaux pluviales - D1.2 Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols tels que définis au 4° du I de l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

4/ Création poste adjoint administratif :

Considérant qu'il y a lieu, de créer un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet (35 heures hebdomadaires) à compter du 23 décembre 2025 réparti comme suit : 17.5 heures pour les fonctions de : administration, accueil du public, traitement des dossiers d'urbanisme, nettoyage des locaux de la commune + 17.5 heures pour les fonctions de : gestionnaire de projet et coordinatrice AVP relatif à l'aide à la vie partagée de la résidence « Les Hespérides ». [...] La rémunération correspondra au grade d'adjoint administratif territorial selon la grille indiciaire en vigueur. Le CM [...] décide de créer à compter du 23 décembre 2025 un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet (35 heures) relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, catégorie C.

5/ Travaux Route d'Esperce – parcelle A 818

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a consulté plusieurs entreprises pour des travaux [...] Passage busé (D50) depuis RD28 sur cheminement d'accès à l'emplacement réservé n° 6, Création fossé pluvial de mitoyenneté, création de 3 accès busés (D40) sur parcelles mitoyennes au fossé.

Le CM approuve les travaux sur le cheminement d'accès à l'emplacement réservé n° 6 et accepte le devis de l'entreprise CESSSES TP pour un montant de 8326.00€ HT [...].

6/ Avenant 1 - Lot 06 – Marché de travaux de réhabilitation et extension d'une maison de village
Monsieur le Maire indique qu'un avenant n° 1 portant sur le lot 06 [...] doit être établi suite à modificatif du PC ayant impact en travaux supplémentaires. [...] il présente le devis de SARL PEREIRA ARMAND pour un montant de 5540.00€ HT [...]. Le CM [...] approuve [...].

7/ Avenant 1 - Lot 08 – Marché de travaux de réhabilitation et extension d'une maison de village
Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un avenant n° 1 portant sur le lot 08 du marché de travaux de réhabilitation et extension de la maison de village doit être établi suite à modificatif du PC ayant impact sur ledit lot et travaux qui ont été modifiés. [...] Devis de l'entreprise SARL PEREIRA ARMAND pour un montant de -3 006.01€ HT en moins-value. Le CM [...] approuve l'avenant.

8/ Avenant 1 - Lot 03 – Marché de travaux de réhabilitation et extension d'une maison de village
Monsieur le Maire indique au CM qu'un avenant n° 1 [...] doit être établi suite à modificatif du PC ayant impact sur ledit lot et travaux supplémentaires liés en plus-value que nous avons demandés.
De fait, il présente le devis de l'entreprise SOCIETE CARMAUZINE DE L ETANCHEITE pour un montant de 3602.36€ HT. Le CM [...] approuve.

9/ Avenant 2 - Lot 03 – Marché de travaux de réhabilitation et extension d'une maison de village
Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un avenant n° 2 [...] doit être établi suite à modificatif du PC ayant impact sur ledit lot et variation des travaux en moins-value que nous avons demandés. [...] il présente le devis de l'entreprise SOCIETE CARMAUZINE DE L ETANCHEITE pour [...] -7343.90€ HT en moins-value. Le CM [...] approuve.

10/ Avenant 3 - Lot 02 – Marché de travaux de réhabilitation et extension d'une maison de village
Monsieur le Maire indique au CM qu'un avenant n° 3 portant sur le lot 02 du marché de travaux de réhabilitation et extension de la maison de village doit être établi suite à modificatif du PC et variation des travaux liés en moins-value que nous avons demandés. [...] il présente le devis de l'entreprise ARIEGE HABITAT pour un montant de -580.00 € HT € en moins-value. Le CM [...] approuve.

11/ Révision tarif Location Salle Polyvalente

Monsieur le Maire souligne les difficultés budgétaires croissantes (augmentation des charges d'énergie principalement - multipliée par 3 entre 2020 et 2024 - et baisse drastique des recettes année après année...). Il propose au Conseil Municipal la révision des tarifs location de la salle polyvalente afin de faire porter les frais de cette salle plus à l'usager qu'aux administrés dont seuls les propriétaires paient l'impôt foncier.



Le CM [...] fixe les tarifs de location de la salle polyvalente comme suit, à compter du 1er janvier 2026 :

A) Habitant de la Commune

- Occasions diverses 200€
- Baptême, Communion, Mariage 100€
- Noce d'or, départ retraite 100€
- Anniversaire : 18 ans, 50 ans, 50 ans et tous 10ème au-delà 100€ + Gratuité pour les Noces d'or et gratuité pour les élus de la Collectivité 1 fois par an.

B) Habitant extérieur

- Toutes occasions (anniversaire, mariage, baptême) 650€

C) Associations Grazaçoises

- Manifestation à but lucratif 80€ (1 salle gratuite par an à l'occasion de l'organisation du 1er lot.)
- Gratuité pour les manifestations à but non lucratif
- Gratuité pour les Assemblées Générales

D) Associations sur territoire ayant des adhérents grazaçois

- Manifestation à but lucratif 300€

E) Associations sur territoire CCBA & Convention d'usage annuel

- 2 jours par semaine (en semaine) 250€ par mois
- Gratuité pour les Services publics

F) Associations sur hors territoire de la CCBA annuel

- Manifestation à but lucratif 300€
- Gratuité pour les Services publics

G) Caution « matériel et équipement » pour toutes réservations 1000€ + Caution nettoyage 500€

12/ Revalorisation Prime RIFSEEP

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal souhaiterait procéder à une revalorisation de la prime RIFSEEP pour tous les agents. Le CM approuve [...]

13/ Décision modificative n° 7

Monsieur le Maire présente la décision modificative n° 7 relative à un virement de crédit

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615231 : Entretien et réparations sur voiries	2798.37 €	
TOTAL D11 : charges à caractères général	2798.37 €	
D 681 : Dot aux amort. aux dépréc. et aux prov		2798.37 €
TOTAL D 042 : Opération d'ordre transf. entre sections		2798.37 €

Le CM approuve [...]

14/ Création d'une régie pour l'Aide à la Vie Partagée

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité de créer une régie de recettes permettant à la commune d'encaisser directement certaines recettes liées au service ou dispositif d'AVP [...] et propose de désigner Mme VIOT régisseur de l'AVP. Le CM approuve [...]

15/ Modification de la Convention d'occupation du domaine public pour la mise à disposition des locaux place du village [...].

Monsieur le Maire indique au CM qu'il y lieu de procéder à la modification de la convention d'occupation du domaine public pour la mise à disposition des locaux [...] suite à la répartition des charges et des diverses cautions comme suit :

Intitulé	MAM -Xa	LOG T2 -Xc	TIERS -LIEU 1 -Xd1	TIERS-LIEU 2 -Xd2	SALLE D'ANIMATION AVP - Xb
Electricité (conso + abonnement)	autonome	répartition des charges			
Electricité (Abonnement + consommations)	uniquement partie commune RDC	répartition des charges			
Internet (Abonnement)	autonome	répartition des charges			
Eau (SPEHA) Abonnements Collectif	répartition des charges				
Eau (SPEHA) Abonnements Individuel	autonome	autonome	répartition des charges		
Eau (SPEHA) Estimation de consommation	autonome	autonome	répartition des charges		
Eau (SPEHA) consommations	autonome	autonome	répartition des charges		
Assainissement (RESEAU 31) Abonnement	répartition des charges				

Le Conseil Municipal approuve la modification de la convention d'occupation pour la mise à disposition des locaux des divers occupants.

16/ Questions et informations diverses

- Lecture d'un mail concernant une demande de créer une aire de retournement en déplaçant les rochers situés à Bagnos Bas. Un courrier de réponse favorable sera transmis à l'administré.
- Demande formation accompagnateur PMR : Acceptée pour tous les agents concernés.

Séance levée à 22h30

Espace pub



LE CAMION DE JADE
Camion Pizza le lundi soir à Grazac
06 45 37 60 10

VIGOUROUX et Fils
Plombier à Grazac
05 61 50 69 03

VIGOUROUX ET FILS



J'O Multi Service
jomultiservice31@gmail.com
06 06 87 45 30



Lycée d'Auterive

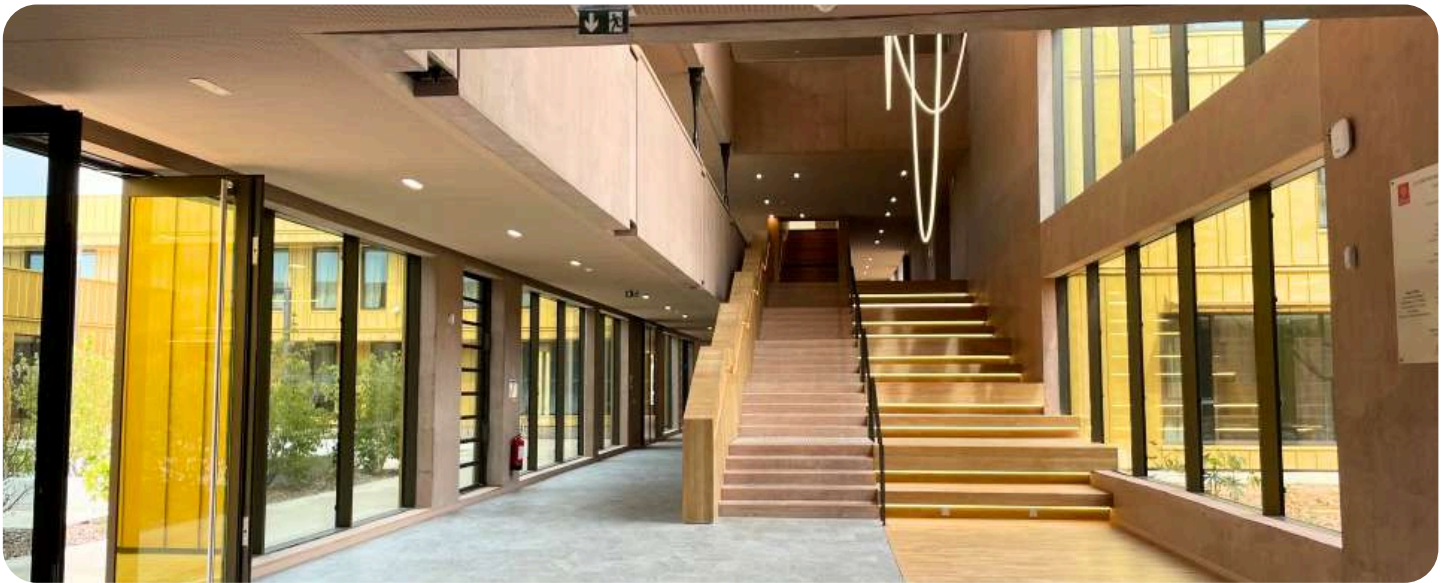
Le lycée polyvalent d'Auterive "Lydie Salvayre", a fait sa rentrée le lundi 1er septembre 2025.

Cela faisait des décennies que des associations de parents d'élèves le demandaient. Notamment dans les années 1990, avec l'association "Pour un Lycée à Auterive".



Aujourd'hui, avec cette réalisation, l'enseignement de nos enfants va être facilité, avec **moins de temps de trajet**, et renforcer la proximité des élèves qui se côtoient à d'autres occasions, comme via les clubs sportifs de la CCBA, ou l'école de musique.

Merci à la région d'avoir enfin pris en considération les demandes des élus de notre communauté de communes.



Plus d'informations : www.lydie-salvayre.mon-ent-occitanie.fr



Transports scolaires

Pour cette rentrée 2025, une carte de transport a été définie en 2 temps. En effet les appels d'offres de mise en concurrence des transporteurs pour le ramassage scolaire ont été consultés avant la **définition définitive des points de ramassage**. Or, nous ne pouvions laisser un arrêt au niveau de la Route d'Esperce au **carrefour du Rieutarel, lieu accidentogène** par excellence surtout quand on peut constater toutes les infractions routières qui s'y pratiquent : excès de vitesse, non respect de priorité, stop grillé... Nos enfants sont parfois exposés à ces comportements "inconscients", délictueux et particulièrement dangereux, avec des **banquettes de circulations peu praticables**.



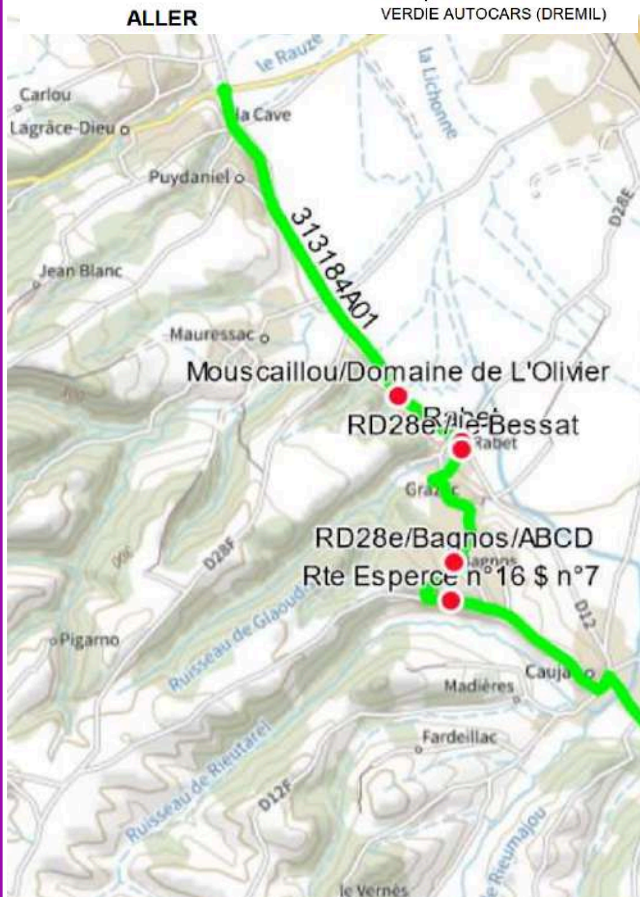
C'est pourquoi nous avons demandé à la Région de reconsidérer l'arrêt au niveau de "**Plaine de la Bourdette**" là où nous venons d'ériger un nouvel abribus (made in Grazac).

**Cela a été accepté :
L'arrêt est désormais opérationnel !**

GRAZAC-COLLEGE CINTEGABELLE

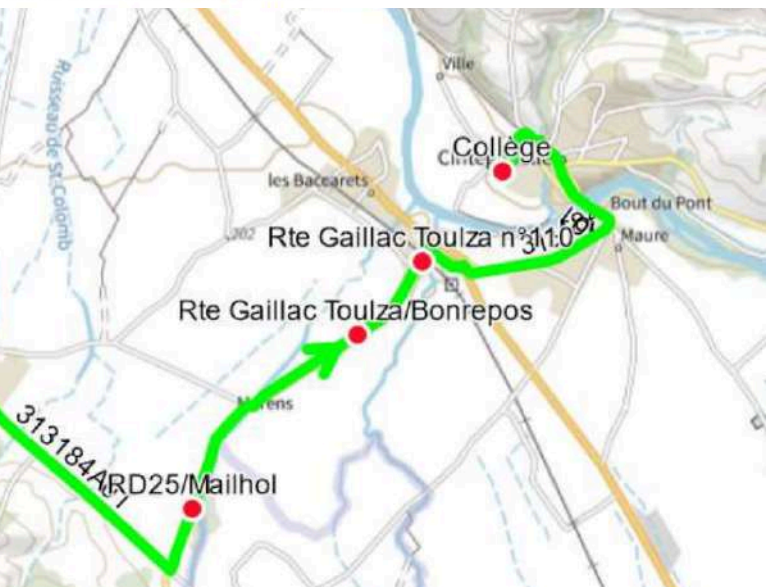
Validité à partir du 16/09/2025

Transporteur
VERDIE AUTOCARS (DREMIL)



Itinéraires		313184A01
Km en charge (Calculé)		20,2
Commune	Point d'arrêt	LMMeJV--
GRAZAC	Rabet	07:51
	Mouscaillou/Domaine de L'Olivier	07:57
	RD28e / le Bessat	07:59
	RD28e/Bagnos/ABCD	08:02
	Rte Esperce n°16 \$ n°7	08:05
GAILLAC-TOULZA	RD25/Mailhol	08:11
	Rte Gaillac Toulza/Bonrepos	08:13
CINTEGABELLE	Rte Gaillac Toulza n°110	08:15
	Collège	08:20

Transporteur
VERDIE AUTOCARS (DREMIL)





Itinéraires		313182A01
Km en charge (Calculé)		23,1
Commune	Point d'arrêt	LMMeJV--
ESPERCE	ABCDn0646 Vierge	07:44
	RD28/RD40/Pelechenne	07:46
GRAZAC	Place Bourdette/Fourcade	07:51
	Place/Mairie	07:53
CINTEGABELLE	ABCD 1018 Les Salvaignous	08:03
	ABCDn0163 Les Plaines	08:04
	ABCDn0988 Guilhem	08:05
	RN20/Baccarets/Garage Renault	08:06
	ABCDn0735 Les Baccarets	08:07
	Gare/Parking	08:10
	Av Gare/Ch Horto	08:14
	ABCDn0054 Quatre Chemins	08:15
	Collège	08:20

ESPERCE-COLLEGE CINTEGABELLE

Validité à partir du 16/09/2025

ALLER

Transporteur
KEOLIS GARONNE



Retrouvez tous les circuits détaillés sur le site de la mairie :

www.mairie-grazac31.fr/fr/actualites-reglementaires/itineraires-horaires-transport-scolaires-grazac.html

Orientation



Les Maisons de l'Orientation accueillent tous les publics (scolaires, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs indépendants, entreprises, jeunes ou moins jeunes...) et proposent :

- Un accès à un premier niveau d'information sur l'orientation, la reconversion, les métiers, les formations,
- Un accès à un fond documentaire physique et à des supports numériques innovants,
- Des animations, ateliers, conférences, expositions sur toutes les questions liées à l'orientation, à la formation et les métiers.



NOUVELLE PERMANENCE

La Maison De l'Orientation ouvre ses permanences à la CCBA d'Auterive

Infos & Réservations :
emploi-insertion@ccba31.fr / 05.61.50.99.00

⚠ Sur Rendez-vous / Inscriptions obligatoires



ENTRETIEN INDIVIDUEL

Dédié à l'orientation, aux métiers et aux parcours de formation

Pour qui ?



- Scolaires
- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion



Ecole & Syndicat du Rieutarel

Les comptes-rendus officiels des conseils d'école sont disponibles dans chaque établissement.

Ci dessous, quelques extraits concernant les débats :



EXTRAITS

Année scolaire 2025 - 2026

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°1

Présidé par Mme Berges

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

ÉCOLE : RPI Caujac-Esperce-Grazac

Coordonnées de l'école : école maternelle, 31190 Grazac Tel : 05.61.08.63.46

Direction :

Mme BERGES Amandine, Directrice de l'école maternelle de Grazac.

Mme MARCHAL Héloïse, Directrice des écoles élémentaires de Caujac et d'Esperce.

Date de la réunion : jeudi 6 novembre 2025

Ouverture et fermeture de séance : 18h-20h50

Les axes abordés

PRÉAMBULE : modalités de fonctionnement des trois Conseils d'École, délibération à prendre et règlement intérieur du conseil d'école.

1-PRÉSENTATION R.P.I., RENTRÉE 2025 : effectifs R.P.I, présentation des équipes, résultats des élections des parents d'élèves et rappel horaires des écoles.

2 - PROJET D'ÉCOLE : présentation du projet d'école et des activités menées (projet chorale, spectacle, séances de motricité...), présentation du projet PHARE et mise en œuvre du programme EVAR

3 - VOTE DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ÉCOLES.

4 - BILANS COOPÉRATIVES SCOLAIRES, BUDGET 2025 et TRAVAUX

5 -EXERCICE DE SÉCURITÉ INCENDIE et PPMS

6 – QUESTIONS DES PARENTS (en annexe)

Syndicat du Rieutarel



Le syndicat du Rieutarel regroupe les écoles maternelles et primaires des communes de Grazac, Caujac et Esperce

Plus d'information sur le site internet de la mairie :

www.mairie-grazac31.fr/fr/jeunesse/syndicat-du-rieutarel.html



Présentation du RPI, RENTREE 2025.
Ecole maternelle de Grazac :
Évolution des Effectifs à l'École Maternelle de Grazac

Mme la Directrice présente l'évolution des effectifs de l'école maternelle de Grazac depuis la rentrée.

En septembre, l'effectif est passé de 77 à 76 élèves suite à la radiation d'un élève de MS (classe 2).

Fin septembre, il y a eu deux arrivées sur l'école : l'inscription d'un élève de GS (Classe 3) et celle d'une élève de MS (Classe 2), portant le total d'élèves à 78.

Début novembre, il y a eu deux départs d'élèves de PS (un élève de la classe 1 et un élève de la classe 2 ont déménagé) et l'inscription d'un élève de MS (classe 2).

L'effectif global des élèves inscrits à l'école est actuellement de **77** élèves : **22** élèves de petite section, **29** élèves de moyenne section et **26** élèves de grande section, répartis dans 3 classes.

- La **Classe 1** (Mme Berges) : **12 PS et 12 GS** = 24 élèves.
- La **Classe 2** (Mme Andrieu) : **10 PS et 17 MS** = 27 élèves.
- La **Classe 3** (Mme Godeau) : **12 MS et 14 GS** = 26 élèves.

L'équipe

Mmes **Cendrine Soum**, Nadine **Szmata Sajdak** et **Elodie Thomas** sont Agents Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) à l'école.

Mmes **Jessica Dallier** et **Clara Lambert Fouet** assurent la garderie et l'entretien des espaces communs. Elles gèrent également le service de cantine avec l'appui de Mme Cendrine Soum.

Mme Nadine Szmata Sajdak assure le soutien pour la garderie du soir.

Accompagnantes d'Élèves en Situation de Handicap (AESH)

Deux AESH sont rattachées à l'école : Mme **Christelle Dedieu** (présente depuis la rentrée) et Mme **Joëlle Gracia** (a rejoint l'équipe depuis la rentrée de novembre).

Missions de Service Civique

L'établissement accueille :

Mlle Soane Cavezzan (mission gérée par le Syndicat du Rieutarel) : Elle apporte son soutien principalement durant les **temps périscolaires** (cantine, garderie, récréations) et sur le temps de **classe l'après-midi**.

Mme Célia Darolles (mission rattachée au Rectorat) : Elle concentre son intervention sur le **temps scolaire** (en classe).

Ecoles élémentaires de Caujac et d'Espérce.

L'école de Caujac compte 121 élèves répartis comme suit :

Caujac :

Une classe de CP-CE1 : Céline **BERLAND-Sophie SAJDAK** : 24 élèves

Une classe de CP-CE1 : Marion **MACHENAUD** : 24 élèves

Une classe de CE1-CE2 : Héroïse **MARCHAL** (directrice des écoles de Caujac et d'Espérce), déchargée les jeudis après-midis et vendredis par Sophie **SAJDAK** : 24 élèves

Une classe de CE2 : Emma **DIDIER** : 25 élèves

Une classe de CM1 / CM2 : Céline **BUCKET** : 23 élèves

Mesdames Florence **CANTELE**, Laetitia **GOVAERTS**, Christine **PEYROUZET** et Nathalie **MARTY** accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH), interviennent dans les classes de Caujac et/ou d'Espérce.

Madame Émilie **MALZIS** a en charge le bus, préparation et service en cantine.

Madame Pascale **REGNIER** s'occupe de la vaisselle à la cantine et du ménage des locaux.

Madame Audrey **SIBERCHICOT** assure le ménage des classes.

Madame Anne **PERROT** et Monsieur Johan **GARRETA** assurent la gestion des temps de garderie du matin, du midi et du soir. Madame Béatriz **MATOS TAVARES** est en renfort sur les temps du midi et du soir.

Espérce :

Une classe de CM1 / CM2 : Coline **BAGES** : 21 élèves

Madame Audrey **SIBERCHICOT** s'occupe de la restauration et du ménage des locaux.

142 élèves sont actuellement scolarisés dans les écoles de Caujac et d'Espérce.



Ecole & Syndicat du Rieutarel (suite)

EXTRAITS

- Résultats des élections des parents d'élèves

Mmes les Directrices présentent les résultats des élections des RPE, organisées par correspondance uniquement. Les RPE sont des élus qui participent pleinement à la vie de l'école et sont membres à part entière du Conseil d'École. Ils représentent l'ensemble des parents d'élèves et facilitent les relations entre les familles et l'équipe pédagogique. L'assemblée leur souhaite la bienvenue.

Pour l'école de Grazac : il y avait trois sièges à pourvoir correspondant au nombre de classes. Il y avait une liste unique composée de 3 titulaires Madame **COUSSEAU PALVU Alzbeta**, Madame **OPIGEZ Carole**, Monsieur **FORT Tristan**, et d'une suppléante : **Madame DEVINAUD Lindsay**.

Nombre d'inscrits 142/ Nombre de votants 96 / Nombre de bulletins blancs ou nuls 14 / Nombre de suffrages exprimés 82 soit un taux de participation de 67,61 %

Pour les écoles de :

Caujac : Liste unique composée de 5 titulaires (**PELATA Céline**, **GHEDAB Stéphanie**, **BARTHES Jessica**, **POISSON Radia**, **TRINCAL Marie**) et de 2 suppléants (**NOLLET Gaëlle**, **MARTY Emilie**) taux de participation : 60,41 % (119 votants pour 197 inscrits, 111 suffrages exprimés, 9 nuls)

Esperce : Liste unique composée d'un titulaire (**JOUGLA Caroline**) et d'un suppléant (**RODRIGUES Angélique**) taux de participation : 62,50% (25 votants pour 40 inscrits, 20 suffrages exprimés, 5 nuls)

Rappel des horaires des écoles :

Caujac : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- entrées en classe 8h40 et 13h40

- sorties des classes 11h40 et 16h40

Les portes s'ouvrent 10 minutes avant pour les accueils du matin et de début d'après-midi. En cas d'absence, pensez à prévenir le plus tôt possible par l'intermédiaire du cahier de correspondance ou par mail ou en laissant un message sur le répondeur de l'école. Rappel du numéro de l'école : 05 61 06 58 28

Esperce : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- entrées en classe 8h30 et 13h30

- sorties des classes 11h30 et 16h30

Les portes s'ouvrent 10 minutes avant pour les accueils du matin et de début d'après-midi. En cas d'absence, pensez à prévenir le plus tôt possible par l'intermédiaire du cahier de correspondance ou par mail ou en laissant un message sur le répondeur de l'école.

Mmes Les Directrices sont tenues de faire une « **déclaration d'absentéisme** » à partir de **4 demi-journées d'absence non justifiées**. Si l'enfant déjeune à la cantine, le **Syndicat du Rieutarel** doit également être prévenu de l'absence.

Le Syndicat du Rieutarel précise que l'arrivée d'un élève à 11h40 pour manger à la cantine, sans justificatif médical justifiant son absence du matin, ne sera pas possible. L'élève est invité à venir à l'école après la pause méridienne.

École de Grazac :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de **8h50 à 11h50** et de **13h20 à 16h20**. Les portes s'ouvrent 10 minutes avant pour les accueils du matin et de début d'après-midi soit de 8h40 à 8h50 et de 13h10 à 13h20. Les enfants qui vont au dortoir l'après-midi sont priés d'arriver à 12h50 pour ne pas retarder le coucher de la sieste.

Aménagement du Temps Scolaire (Petite Section)

Un aménagement du temps scolaire est possible, mais **uniquement l'après-midi et exclusivement pour les élèves de Petite Section (PS)**. Les familles doivent adresser une demande à la Directrice, qui complète un document officiel, puis le transmet à l'IEN de circonscription pour validation. Cet aménagement est une mesure temporaire. Il doit être révisé au plus tard le 31 décembre 2025 en vue d'une introduction progressive des après-midis de présence, et ce, pour une scolarisation totale au plus tard en mars 2026 (Période 4). Actuellement, 4 élèves bénéficient de cet aménagement.

Respect des Horaires et Gestion des Retards

Les familles sont priées de respecter strictement les horaires d'ouverture et de fermeture, car les retards perturbent la vie de la classe et l'enfant.

En cas de retards réguliers une rencontre avec les familles sera organisée. Les élèves ne seront accueillis l'après-midi qu'aux horaires d'ouverture du portail (entre 13h10 et 13h20).

Bus vers tous

Les Élus de Grazac ont pour ambition de faciliter les déplacements des administrés sur leur territoire, sur le Bassin Auterivain, et peut-être au-delà.

Notre bus, appelé "**Bus Vers Tous**" est arrivé sur la commune.

Déjà utilisé pour les animations de la résidence "Les Hespérides" (piscine, marché, etc.) nous avons maintenant souhaité le **mettre au service des personnes de plus de 60 ans, ou aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**. Nous vous avons consulté via un **questionnaire**, et vous avez le résultat disponible sur le site internet de la mairie :

<https://www.mairie-grazac31.fr/fr/actualites-reglementaires/bus-vers-tous.html>

Nous étudions désormais la mise en service d'un calendrier avec les horaires et lieux de destinations. **Vous serez informés dès que le service démarrera.**



Petits travaux, équipement et décoration



Merci aux parents et à leurs enfants pour leur participation à la décoration de la petite forêt qui a poussé pour Noël sur la place du village. Une **petite forêt**, mais sûrement immense aux yeux des plus petits qui ont tant de rêves et espoirs en cette date magique de Noël...

Merci également à nos employés qui ont apporté les touches de finitions et des éléments de confort sur l'aire de loisir : Quelques **bancs** ici et là, et une **protection anti-chute** autour de la pyramide d'escalade.





Cambriolage des ateliers

Dans la nuit du 6 au 7 août, vers 4h du matin, un **cambriolage a été opéré sur les ateliers** de la commune. Malgré les alarmes hurlantes, les cambrioleurs ont visité les lieux et causé pour plus de **12 000€ de sinistre** en vandalismes et vol.

C'est le **courage d'une résidente des "Hespérides"** qui, armée d'un sifflet depuis sa terrasse, a réussi à les mettre en fuite.



Les images de vidéoprotection ont peut-être permis d'identifier ce réseau de délinquants qui ont opéré sur un territoire bien plus vaste.

Il semblerait qu'ils aient également cambriolé un magasin de motoculture d'Auterive, particulièrement intéressés par les batteries d'outillages portatifs.

Nous venions juste de nous procurer pour 1 500€ de batteries pour les débroussailleuses électriques...

Synergie Sport : Un démarrage sous le signe du succès !

Nouvellement créée, l'association Synergie Sport a lancé ses activités en septembre et enregistre déjà un véritable engouement !



Avec plus de 200 adhérents, dont 60 habitants de Grazac (soit 30 % des membres), Synergie Sport connaît un départ prometteur.

Proposant un **large éventail de cours** : Pilates, Cross Training, Step, Gym douce, Zumba, Big Dance mais également des cours de gym pour les enfants, Synergie Sport s'adresse à **tous les publics**, dans un esprit de **convivialité et de partage**.



Que vous soyez débutant ou habitué, c'est l'occasion idéale pour venir transpirer, vous détendre et partager un moment convivial dans une ambiance toujours bienveillante !

Grâce à l'énergie de notre bureau et au professionnalisme de notre coach sportive, Maeva Dos Santos les cours sont assurés **tout au long de l'année même pendant les vacances scolaires** (excepté pour les vacances de Noël).



Pour clôturer l'année en beauté et pour célébrer cette belle dynamique, Synergie Sport a eu le plaisir de vous inviter à son premier **spectacle de Noël** le samedi 13 décembre à la salle Noël Mesplés à Grazac. Cet évènement festif était l'occasion de partager un moment chaleureux et de découvrir le talent et l'énergie de nos adhérents.



L'équipe Synergie Sport :

Marilyne, Viviane, Anabella, Angélique, Catarina, Karine, Sabrina, Sanae, Maud et Maeva.



Activités de l'Aide à la Vie Partagée (AVP)

Le 14 août dernier, les résidents des Hespérides, l'Aide à la Vie Partagée (AVP), tenaient à fêter les congés de leur animatrice Cendrine. Ils avaient invité pour l'occasion les employés de la municipalité, Franck et Marina, ainsi que M. Le Maire Michel Zdan.

Après une matinée à confectionner les plats, place au **repas très convivial** dans la salle d'activités partagées de la Maison des Saisons.

Ces derniers mois ont été particulièrement animés à la résidence Les Hespérides, où l'AVP s'épanouit pleinement depuis maintenant un an. Douze mois après l'arrivée des premiers résidents, un véritable **esprit de groupe** s'est installé : des liens d'amitié se sont tissés, **l'entraide** s'est naturellement installée et une **ambiance familiale** s'est créée, faisant de ce projet une belle réussite humaine. La résidence a célébré son **premier anniversaire autour d'un goûter festif**, l'occasion de revenir sur une année riche en découvertes et en rencontres.



Ce trimestre a été jalonné de temps forts qui reflètent cette dynamique. Les résidents ont notamment participé à une sortie à la **médiathèque d'Auterive** pour découvrir les jeux vidéo, une expérience originale qui a suscité curiosité et bonne humeur.

En novembre, ils ont partagé un moment chaleureux avec l'équipe municipale, autour d'une **raclette** de saison. Pour certains, c'était même leur première raclette, un souvenir qui restera certainement bien gravé dans leur mémoire !



Toujours dans un esprit d'ouverture, les résidents ont aussi profité d'une sortie gourmande au « Café des Saveurs » à Auterive, ainsi que des **animations consacrées à Octobre Rose**, qui ont mobilisé la résidence autour de la prévention et de la solidarité.



Un autre moment très apprécié a été la **visite des enfants de grande section de l'école maternelle de Grazac**. Ensemble, petits et grands ont confectionné des sablés de Noël destinés à être vendus au marché de Noël. Cette activité a apporté **fraîcheur, rires et complicité**, renforçant encore ces liens intergénérationnels.



Bien sûr, les activités régulières comme les sorties au cinéma, séances de piscine, marché du vendredi matin et autres rendez-vous hebdomadaires, continuent de rythmer la vie des Hespérides et contribuent à maintenir ce dynamisme collectif.

Les photos témoignent de ces instants partagés, et de la réussite d'un projet qui place l'humain au cœur de tout.



Fête du village

Le week-end du **6 et 7 septembre** dernier, le **Comité des Fêtes de Grazac** a organisé une nouvelle édition mémorable de la **fête du village**.

Au programme, une multitude d'activités pour tous les âges : **concerts, fête foraine, buvette, repas musical, apéritif et tournoi de pétanque !**

Un événement qui a rassemblé les habitants dans une ambiance conviviale et festive.



Le samedi soir, la Mounjetado a affiché complet !

Les Grazacois, toujours aussi enthousiastes, ont répondu présents pour une soirée inoubliable.

Le concert de l'**orchestre NEXT**, à partir de 22h, a enflammé la piste de danse avec des morceaux Pop Rock de qualité, offrant à chacun une ambiance endiablée et électrisante.



Espace pub



Verte Aiguille
 Couturière - Retouche,
 création sur mesure et
 accompagnement de projet
 06 86 18 99 05
 verteaguille.31@gmail.com
 www.verteaguille.com



**LES VOLAILLES
 GRAZACOISES**
 Produits issus
 directement de la ferme
 06 27 25 37 70
 manfrinato@orange.fr



Fabienne Macia
Naturopathe
 Iridologie & Reflexologie
 06 86 13 24 13



Le dimanche midi, le Comité des Fêtes a offert un apéritif animé par le **groupe NOYS**. Ce moment musical a permis aux habitants de se retrouver, de discuter et de partager un excellent moment de **convivialité en musique**.



L'après-midi s'est clôturée en beauté avec le traditionnel **tournoi de pétanque**, organisé devant la salle Polyvalente Noël Mesplés.



Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme. C'est grâce à vous que cette fête du village a été un véritable succès !



Théâtre : "L'idée du siècle"

Dimanche 12 octobre, l'association A Voir et à Entendre accueillait à nouveau la Compagnie Les Bout'en Train de Labarthe sur Lèze, pour la première de leur nouvelle pièce de théâtre : "L'idée du siècle".

Sur scène, 5 comédiens, les décors chaleureux d'un appartement, et une excellente ambiance. Dans le public, petits et grands riaient et passaient ce bon moment en famille ou entre amis.



La Compagnie Les Bout'en Train menée par **Agnès Bouteilloux** est désormais une habituée de Grazac, et sera invitée en 2026 pour une soirée "Théâtre d'improvisation", où le public est mis à contribution pour donner des idées et des challenges à la troupe qui viendra improviser des jeux et des sketches sur scène.

Merci encore aux comédiens et à leur régisseur d'être venus animer cette belle soirée, et merci au public d'avoir assisté à "L'idée du siècle" !

Octobre rose à Grazac

Le dimanche 19 octobre, le conseil municipal invitait les Grazacoises et Grazacois à participer à une petite **randonnée**, afin de marquer son soutien à l'action de l'ARC la **Fondation pour la Recherche sur le Cancer**.



Cette randonnée, nous a permis de découvrir le nouveau visage du village, avec le lotissement pour personnes âgées ou à mobilité réduite (PMR), ainsi que de traverser à pieds le nouveau lotissement du Château.



Nous avons poursuivi par le sentier de "Buffobent", et sommes remontés vers la salle d'activités de la maison des saisons, où tout le monde a pu récupérer de cette **belle ballade**, grâce à un **goûter** offert par la municipalité.

Merci à toutes les participantes et participants !

Concert Jazz sur son 31

Toujours ce dimanche 19 octobre, le Conseil Départemental, investissait la salle polyvalente "Noël Mesplés", la transformant en **salle de concert**, avec l'aide des employés de la commune : Franck et Marina, ainsi que des élus.



Repas convivial partagé avec les régisseurs, techniciens du Département, élus et nos employés remerciés d'avoir accepté exceptionnellement de travailler un dimanche.



Dans le cadre de "Jazz sur son 31" du mois d'octobre, à 17h le groupe **CUARTETO TAFI**, s'est produit sur la scène aménagée pour l'occasion.

Les rythmes de type "Salsa" que nous ont proposés les musiciens, ont ravi les spectateurs, **la salle était comble.**



La chanteuse du groupe, **Léonor Harispe**, à la voix exceptionnelle, nous a envoûtés sur des morceaux musicaux lents, et nous a transportés lorsque les musiques étaient plus rapides.

Les musiciens ont contribué à cette prestation de haute qualité, à laquelle le public a été enthousiaste tout au long du concert. Le show s'est terminé par une "standing ovation" tout à fait méritée.

Merci au département de nous permettre de vivre ces moments festifs de détente et de convivialité.

Cette manifestation est organisée tous les deux ans, et nous nous positionnerons à nouveau avec certitude, afin de renouveler cette superbe expérience musicale.





Halloween 2025



Comme chaque année, les **petites créatures d'Halloween** sont venues hanter les rues de Grazac, attirées par les lumières scintillantes et les décorations effrayantes qui ont envahi les fenêtres des maisons.



Les Grazacois n'ont eu d'autre choix que d'ouvrir leurs portes aux petits monstres, sorcières et autres créatures déguisées, prêts à repartir avec **leur butin sucré**.

Cet événement, désormais bien ancré dans nos habitudes, a une fois de plus permis de créer des moments de partage et de convivialité entre les habitants du village.



Un grand merci aux parents et accompagnateurs qui ont pris part à cette aventure en guidant les enfants dans leurs visites. Grâce à eux, Halloween reste **une fête joyeuse et animée**, propice à la rencontre et à la bonne humeur.

Espace détente

Mot cachés - Hiver 2025 à Grazac

J H E I N O M E R E C
 E J A O Y E U X N O E
 U L A L T O E E C Y L
 N V I L L A G E U S L
 E E S P E O T I T S L
 S U T I N S W J A Z Z
 S S N O I T C E L E D
 E I G R E N Y S E E L
 E R T A E H T G R N E
 O C T O B R E A Z A O
 S P E C T A C L E C N

Toutes les lettres sont utilisées, parfois les mots se croisent avec 1 lettre en commun. Les lettres sont utilisées soit dans un mot, soit dans la phrase cachée à trouver avec les lettres restantes.

Mots à trouver :

- | | | |
|-----------|-----------|-----------|
| CEREMONIE | ELECTIONS | HALLOWEEN |
| JAZZ | JEUNESSE | LYCEE |
| NOEL | OCTOBRE | SPECTACLE |
| SYNERGIE | THEATRE | VILLAGE |



Saurez-vous trouver la phrase cachée ?

 ----- !





Cérémonie du 11 Novembre

Mardi 11 novembre 2025, habitants de Grazac et élus se sont réunis nombreux pour commémorer l'**armistice du 11 novembre 1918**, lors d'une cérémonie empreinte de recueillement.

Comme chaque année, ce moment a rappelé l'importance de **préserver la mémoire des conflits passés** et de transmettre les valeurs de paix aux jeunes générations. Les enfants ont une nouvelle fois participé activement en portant la gerbe jusqu'au monument aux morts devant la salle polyvalente, témoignant de leur implication dans cet hommage.

Un moment particulièrement fort a suivi lorsque Thibaut Loriferne a interprété à la **trompette** la **Sonnerie aux Morts**, ajoutant de l'intensité et de l'émotion à l'hommage rendu.



Cette année, c'est Jérémy Partinico, conseiller municipal, qui a donné lecture du discours de la ministre des armées. Un texte marqué par un fort engagement politique, à tel point que les Grazacois ont applaudi à la fin de la lecture, un **geste rare** dans ce cadre solennel.



Monsieur le Maire a ensuite pris la parole pour compléter ce message. Il a rappelé qu'il s'agissait de **sa dernière cérémonie officielle**, les élections municipales de 2026 renouvelant bientôt le conseil municipal. La prochaine équipe prendra alors le relais de cette mission mémorielle.

Sous un temps ensoleillé, la cérémonie s'est poursuivie dans la sérénité avant que chacun ne se retrouve à la salle polyvalente Noël Mesples pour le traditionnel verre de l'amitié, offert par la municipalité. La photo de l'assemblée reflète le nombre important de personnes présentes, remarquable pour un mardi matin.

Merci à toutes et à tous pour votre participation fidèle et chaleureuse.





“Les Tourn'sols soufflent 15 pétales”



Dimanche 16 novembre, la salle polyvalente Noël Mesplés à Grazac, a vibré au rythme des chansons et des émotions, à l'occasion du spectacle organisé par l'association A Voir et à Entendre (A.V.E) pour célébrer **les 15 ans de sa chorale, "Les Tourn'sols"**.



Ce **spectacle en chansons** retraçait la création et l'évolution de la chorale au fil des années, à travers 15 chansons soigneusement choisies. Les 18 choristes, sans partition, ont offert une performance soignée fruit d'un travail hebdomadaire pendant plus d'un an. **La salle était remplie de près de 200 spectateurs**, une telle affluence à laquelle A.V.E n'était pas habituée à ses événements musicaux. L'association tient à remercier chaleureusement le public pour son soutien et son enthousiasme qui les a porté durant tout le spectacle. Certaines scènes et répliques ont causé des rires, ajoutant à la bonne humeur et à l'ambiance chaleureuse du groupe et la complicité des membres de la chorale.



À la fin du spectacle, une **standing ovation** a salué la performance des choristes, musiciens et de la cheffe de chœur, un moment d'émotion intense qui a profondément touché tous les participants.

Cette reconnaissance a réchauffé le cœur de chacun et a marqué la réussite de cet événement mémorable.



Les musiciens (cajòn, piano et trompette), la cheffe de chœur et tous les bénévoles ont été chaleureusement remerciés pour leur dévouement et leur talent.

Merci à tous pour votre soutien et à très bientôt pour de nouvelles aventures musicales avec "Les Tourn'sols" !

Théâtre : “Une histoire de genre”

Samedi 29 novembre au soir, l'association A.V.E a eu le plaisir d'accueillir la **Compagnie des Alouettes**, venue de Cierp-Gaud, pour présenter à la salle polyvalente Noël Mesplés leur pièce de théâtre « **Une histoire de genre** ».



Les sept comédiens ont brillamment interprété des œuvres allant d'**Aristophane** à **Pagnol**, en passant par **Molière**, **Beaumarchais** ou encore **Maupassant**. Ce voyage littéraire, tour à tour humoristique, profond et engagé, s'est conclu en chanson, offrant au public un regard sensible sur le chemin parcouru et celui qu'il reste à accomplir.

Les spectateurs ont particulièrement apprécié la **variété des scènes**, la **qualité du jeu**, la **richesse des costumes** ainsi que la narration sous forme de conférence, qui apportait repères chronologiques et contexte à chaque extrait.

Un grand merci à la troupe et à leur régisseur pour avoir une fois encore captivé le public avec cette thématique à la fois nouvelle et intemporelle : les **relations entre les genres**.

L'association A Voir et à Entendre (A.V.E)

La section **Jeux** de l'association A.V.E se réunit le **1er et 3ème vendredi à 20h30** pour des soirées jeux de sociétés. Les soirées ont lieu à la Maison des Saisons.

Les permanences de la **Bibliothèque** ont lieu les **mercredis de 15h30 à 17h**.

L'association cherche des volontaires pour s'associer à d'autres roulements de permanences à d'autres créneaux horaires.

La **Chorale** répète à la Maison des Saisons **les lundis soirs à 20h**, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous voulez venir prendre plaisir à chanter en groupe !

Pour toute information, contactez A.V.E :
avoiretentendre31190@gmail.com



Marché de Noël



Ce dimanche 9 décembre, le marché de Noël organisé par le comité des fêtes de Grazac a rencontré un **grand succès**, avec pour une fois le beau temps au rendez-vous !

Les enfants ont été gâtés par le **Père Noël**, tandis que **Bubu le clown** a fait rire petits et grands. L'après-midi s'est poursuivie avec l'intervention de la **chorale de l'association AVE**, puis les résultats des concours de pull et de dessin. La restauration sur place a ravi les gourmands, et l'ambiance chaleureuse a conquis tous les visiteurs.



Le comité des fêtes remercie chaleureusement les exposants, bénévoles et habitants pour cette journée remplie de sourires, bonne humeur et émerveillement !

Le goûter de Noël des enfants

Ce dimanche 15 décembre, la salle polyvalente Noël Mesplés, était comble pour la venue du Père-Noël à Grazac.

Comme tous les ans, la municipalité recevait les enfants du village pour le traditionnel goûter de Noël.

Le spectacle "Folies Clownesques", présenté par le cirque SEGALAS, a enchanté les enfants qui y ont participé avec un enthousiasme et un plaisir non dissimulé.

Les parents n'étaient pas oubliés non plus, et quelques-uns ont même participé au spectacle, pour la plus grande joie de leurs enfants.

Enfin le Père-Noël est apparu, avec des bonbons par milliers, pour récompenser tous ces enfants qui ont été très sages cette année.



Durant le traditionnel goûter de Noël, petits et grands ont pu se régaler de multiples friandises, l'après-midi se terminait dans la bonne humeur.

Merci à tout les participants à cet évènement festif !



NAISSANCES :

- LIGONNIERE Connor, Thibault, Alexis, né le 2 septembre 2025
- MESSINA RENAUD Philippe, Louis, Daniel, né le 19 septembre 2025
- BROUSSOUS KUCHLY Ophélie, Hélène, Monique, née le 25 septembre 2025



PACS :

- M. DUBOIS Daniel et Mme LINAS Anne-Marie, le 28 novembre 2025



DÉCÈS :

- M. JEAN Yves, le 25 novembre 2025

Campagne de don du sang

**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT**

Les réserves sont basses !

Prochaines dates pour donner votre sang :

- Lundi 12 janvier (14h30-18h30)
- Mercredi 11 février (14h30-18h30)

Les dons ont lieu salle Belvédère ou Square Clémenceau.

Et autour d'Auterive :

- Cintegabelle : Ven. 19 dec. (14h30-19h)
- Nailloux : Jeudi 23 dec. (15h-19h)
- St-Sulpice : Ven. 26 dec. (15h-19h)
- Grépiac : Ven. 30 janvier (15h-19h)

**EN 1 HEURE,
VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !** ❤️💛🧡

Globules rouges
Hémorragies, accouchements difficiles...

Plaquettes
Cancers (Leucémie, Lymphome...)

Plasma
Maladies génétiques, déficits immunitaires...

EFS
Des dons pour sauver des patients

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

Les réservations vous permettent de trouver le meilleur créneau et des lieux de don à proximité :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Auterive - Chantier du gymnase

Le chantier se finalise pour le **gymnase du lycée d'Auterive et sa salle polyvalente**. Une fois les travaux de finitions intérieures accomplis, seront accessibles dès janvier 2026 :

- Une salle multisports de 1 157 m² adaptée à de nombreuses disciplines ;
- Une tribune de 150 places pour assister aux rencontres sportives ;
- Une salle polyvalente de 300 m², destinée à accueillir événements et manifestations socioculturelles ;
- Une structure artificielle d'escalade extérieure, ouverte à la pratique et à l'initiation.



Deux accès distincts faciliteront la circulation :

Un **accès piétonnier depuis le lycée** pour les élèves et un **accès depuis la route de Grazac** menant à un **parking de 40 places**.

Une attention particulière a été portée à l'environnement : revêtement **perméable** du parking, **charpente et habillage bois**, bardage métallique **durable**, économie d'énergie.



Le gymnase sera mis à disposition des élèves du lycée pour leurs activités sportives, et en dehors du temps scolaire, il accueillera les associations auterivaines, permettant ainsi une mutualisation des usages au bénéfice de tous.

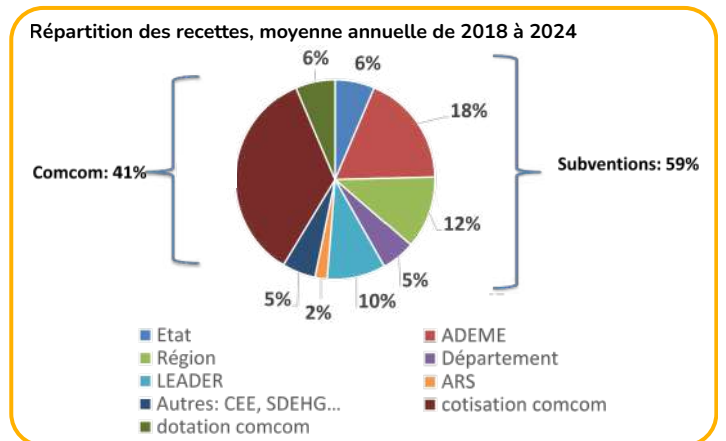
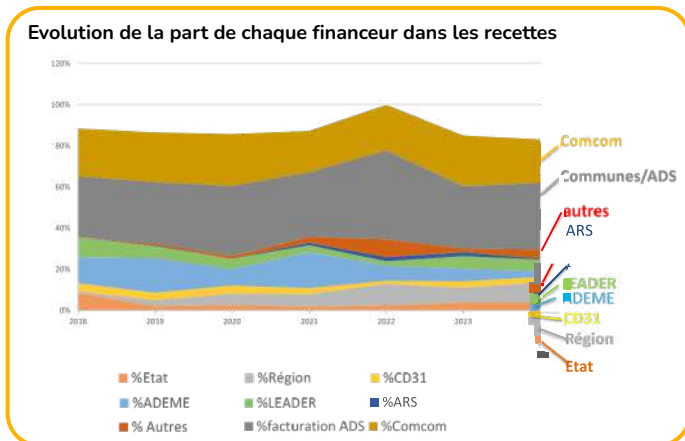


Conférence des Maires

Le 3 décembre s'est tenue la "Conférence des Maires" du Pays du Sud Toulousain. Cette collectivité connue sous l'appellation PETR (Pôles d'Équilibre Territorial et Rural), est constituée d'élus à parité égale issus des 3 communautés de communes (Coeur de Garonne, Volvestre et Bassin Auterivain), et **représentative de 99 communes**.



Moyens financiers



Sa principale compétence est le **SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)**, dans la retranscription des textes règlementaires (lois et décrets d'applications nationaux) prescrivant les objectifs d'organisation territoriale **ayant des impacts sur notre territoire à un horizon de vingt ans**.

C'est un document de planification supra-communal introduit par la loi SRU du 13 décembre 2000 (Solidarité et Renouvellement Urbains), et conforté par la loi ALUR du 24 mars 2014 (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové).

SCOT

Missions SCoT

- 2 agents et 1 élu+ accompagnement HGI (fin)
- Révision du document de SCoT
- Avis sur la mise en œuvre du SCoT
- Accompagnement des communes/ EPCI
- Financement du département de 25 000€

SCOT ET PCAET

Suivi des projets EnR du territoire (cf délibération du 30/06/25)

- Réunion le 19/10 avec la DDT sur l'agrivoltaïsme et photovoltaïque (+/- 40 participants)
- Participation au pôle EnR depuis octobre 2025
 - Instance de dialogue entre les porteurs de projets, les membres permanents (Préfecture, Dreal, DRAAF, Chambre d'Agriculture...) et les membres invités (élus de la commune, EPCI et PETR)
 - Pré-cadrage des projets et dialogue qui vise à améliorer la qualité des projets
- Bilan 2025
 - Participation à 2 pôles EnR, 4 projets (le 9 octobre et le 21 novembre)
 - Suivi des projets par le service SCoT

Enfin, nous ne pouvons faire l'impasse des sujets tels **l'accessibilité et la mobilité des personnes**, mais encore le **soutien à la culture** au plus près des citoyens... Pour porter à la connaissance de tous le travail ainsi déployé au fil du temps, bien sûr un **service communication**.

Culture, les missions :

- Coordination de la Convention de Généralisation de l'Education Artistiques et Culturelle (CGEAC) → Pilotage, animation et suivi de la démarche avec les partenaires
- Accompagnement des acteurs culturels vers les partenaires → Tutelles, financements correspondants à leurs projets. Renforcer le soutien aux initiatives culturelles locales en facilitant l'accès aux financements.
- Animation de la commission culture → Dynamiser les échanges et la réflexion autour des enjeux culturels du territoire.

Communication : Informer, valoriser et fédérer les acteurs du territoire autour des actions du PETR.

L'ADS (Applications des Droits du sol) : Ce service instructeur du droit du sol qui, pour beaucoup d'entre vous, a eu à instruire vos documents d'urbanismes (PC, DP, CU...)

ADS

FONCTIONNEMENT DU SERVICE




Le **fonctionnement** du service a été **stabilisé** :

- Le service ADS est composé de **2 responsables de service, 7 instructeurs, 1 agent d'accueil et 1 assistante administrative**, sans aucune rotation de personnel
- Les **78 communes adhérentes** sont réparties en **2 secteurs (Nord et Sud)** sous la direction de chaque responsable de secteur. Chaque agent instructeur a en charge l'instruction de plusieurs communes composant leur **secteur d'intervention**. Les 2 instructeurs contractuels interviennent sur l'ensemble des communes.

Le CODEV (COnseil de DEveloppement) : Ce service pilote les conventions des co-financeurs Etat (CRTE/DETR/DSILL), Région (CTO), Département et autres partenaires tels que l'Europe sur fonds issus de la PAC (Leader et ATI)...

Pour mémoire, celui-ci est un organe consultatif rattaché au Pays Sud Toulousain permettant à tout habitant de participer aux missions de la structure et à la vie du territoire.

- Une **trentaine de membres** avec des profils et situations géographiques variés d'être 40)
- Création depuis 2023 de **permanence et réunions fixes** (une après-midi par mois)
- Participation aux **groupes de travail mis en place par le PETR** (SCOT et Culture-Plan Climat) au Conseil Syndical du PETR, au GAL, au CRTE, au CTO et à la Conférence des Maires.
- **Membre de la CRCOD Occitanie** (Coordination régionale des CODEV) et Participation à l'**Inter-CoDEV 31** et à la **Conférence des Territoires Occitanie**



LE CODEV

PROGRAMME LEADER 2023-2027



Enveloppe Totale : 1 714 746 euros

Fiche action 1 : 480 000,00 €

Fiche action 2 : 226 066,00 €

Fiche action 3 : 480 000,00 €

Fiche action Coopération : 100 000,00 €

Fiche action Animation : 428 680,00 €



Le “Pays du Sud Toulousain”, c’est aussi bien d’autres missions au service des collectivités et, de fait, au service des usagers à divers niveaux. Qu’il s’agisse de la **santé via le “Contrat Local de Santé”** conventionné avec l’ARS ce qui permet d’accompagner toutes les initiatives concourants à soutenir le déploiement de projets qui assurent un réel maillage territorial d’équipes médicales et paramédicales et ainsi s’affranchir d’une tendance actuelle de désertification partout en France.

Mais encore, divers services concourants aux **économies d’énergie** à des échelles différentes suivant que l’on s’adresse à l’**isolation thermique d’un logement** dont beaucoup d’entres vous ont déjà pu bénéficier, ou d’opérations d’envergure sur des **bâtiments publics ou privés**, voire la mise en oeuvre de techniques et moyens innovants tels la géothermie, des réseaux de chaleur...



Bilan 2025 CCBA :

- Santé mentale : Poursuite de l'accompagnement de la Mairie d'Auterive dans la demande d'implantation d'un CMP Adultes
- Prévention : Participation au groupe de travail pour l'organisation d'un Forum parentalité porté par la CCBA
- Santé environnement : Poursuite de l'accompagnement de la Mairie d'Auterive (Projet d'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les locaux municipaux)
- Accès aux droits : Réalisation d'un guide de l'offre de services et de soins pour les personnes âgées sur le Bassin Auterivain → 1 exemplaire remis à chaque Mairie + partenaires.
- Appui aux professionnels de santé : Soutien au déploiement du projet de santé - Appui au projet de création d'un centre de soins spécialisé sur les maladies respiratoires et troubles du sommeil (Auterive)

→ Contrat chaleur renouvelable territorial

- Biomasse
- Géothermie
- Solaire thermique
- Réseaux de chaleur (de 2021 à fev 2026)



→ Mobilités

- 36 ateliers de réparation de vélo participatifs
- 8 ateliers de remise en selle
- Vente solidaire de vélos recyclés
- 26 prêts de vélo à assistance électrique



→ Transition écologique des collectivités

- Accompagner les collectivités dans le cadre de leurs projets de rénovation énergétique et dans le cadre de la loi accélération des ENR



→ Objectif Réno (espace Conseil France Rénov' du PETR)

- Porte d'entrée de la rénovation de l'habitat
- sur le territoire depuis 2011 !



L'ATI

Qu'est-ce que l'ATI FEDER ?

Le dispositif des **Approches Territoriales Intégrées** facilite l'accès aux financements européens du programme régional **FEDER-FSE+ 2021-2027** dans des territoires structurés comme le **PETR du Pays Sud Toulousain**. L'Objectif Stratégique vise à rééquilibrer un territoire et à valoriser les ressources locales.

Le Pays Sud Toulousain a accompagné les communes de Marignac-Lasclères et Miremont dans leurs projets de maisons de santé appelant des financements ATI FEDER pour un montant total de 440 000 €

Miremont Marignac-Lasclères

CRTE CTO

Bilan 2025 et perspectives 2026

Total Pays Sud Toulousain

33 projets 2025
3 836 160 € investissement
2 328 920 € subventions
94 projets 2026

Cœur de Garonne
17 projets 2025
1 628 370 € investissement
981 260 € subvention
45 projets 2026

Volvestre
10 projets 2025
1 358 190 € investissement
903 910 € subvention
26 projets 2026

Bassin Auteirvain
6 projets 2025
849 600 € investissement
443 750 € subvention
23 projets 2026

Légende

- Localisation des projets 2025 des communes
- Localisation des projets 2026 des communautés de communes

C'est avec sa légendaire bienveillance Républicaine et son esprit toujours très alerte politiquement que notre Président **Gérard ROUJAS** exprimait à la fois tout le plaisir qu'il a eut à présider cette institution depuis sa création (2003), toujours élu et réélu dès le premier tour, et en même temps il alertait sur la nécessité pour les élus, notamment ceux de demain, de se mobiliser s'ils veulent bénéficier de ce bel outil de mutualisations diverses et variées au service de nos territoires; en effet, l'argent se fait rare et le "Pays Sud Toulousain" ne lève pas l'impôt, seule la volonté politique des financeurs, Communautés de Communes et Co-financeurs peuvent permettre de pérenniser son existence, sa légitimité.

La conférence des Maires s'est terminée autour d'une collation avec un verre de l'amitié.



Départ du Sous-Préfet de Muret

Au 1er septembre 2025 la sous-préfecture de Muret a changé de tête. Nous tenons ici à saluer **Jean-Luc BLONDEL** qui a accompagné et soutenu notre collectivité ces 4 dernières années. Nous étions présents à son "pot de départ" fin août et lui souhaitons "bon vent" dans sa future Sous-Préfecture, en Iles et Vilaine.



Sous-préfet de Muret depuis décembre 2022, où il avait succédé à Cécile-Marie Lenglet, **Jean-Luc Blondel a fait ses adieux aux personnalités muretaines**, en présence de Pierre-André Durand, (Préfet de la Haute-Garonne), Christophe Bex (député), des élus départementaux et régionaux, André Mandement (président du Muretain Agglo) et de très nombreux maires de l'agglomération.

Jean-Luc Blondel est désormais succédé par **Pascal Bagdian**, nouveau sous-préfet de Muret.



Permanences & Services à Grazac

France Service

Besoin d'aides pour vos démarches administratives du quotidien ?

Cartes d'identité, passeport, retraite, justice... La Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) propose tous les mardis matins sur RDV un service d'assistance :

Les mardis de 9h à 12h - Maison des Saisons
 Prise de rendez-vous au 05 61 50 99 00



Conseiller Numérique

Tous les lundis, un conseiller numérique vient à Grazac au 1er étage de la Maison des Saisons, pour des permanences ouvertes au public sur RDV :

Les lundis de 9h à 12h - Maison des Saisons
 Prise de rendez-vous au 05 61 50 99 00

Les maisons France Services :

Elles rassemblent 11 organismes partenaires vous permettant de faire toutes vos démarches administratives en un seul lieu.

Vos services publics n'ont jamais été aussi près de chez vous !

<https://www.france-services.gouv.fr/>

Conseil Rénovation Habitat

Le guichet

Rénov'Occitanie
 DU PAYS SUD TOULOUSAIN

Le Pays Sud Toulousain propose aux habitants l'accès à un guichet de conseil en rénovation de l'habitat, labélisé Espace Conseil France Renov'.

Ce service est gratuit, indépendant et sur-mesure.

2ème mercredi du mois de 14h à 17h - Maison des Saisons (8 place du village, 1er étage)

Dates pour le premier semestre 2025 à Grazac : 07/01, 11/02, 11/03, 08/04, 13/05, 10/06.

Prise de rendez-vous au 05 61 97 34 20 - infoenergie@payssudtoulousain.fr

Prêt de vélo

Le Pays Sud Toulousain vous propose de **tester un vélo à assistance électrique** gratuitement pendant 2 semaines.

AVEC LE PAYS SUD TOULOUSAIN, ESSAYEZ

LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

GRATUITEMENT !

Contact et informations au **05 61 97 74 24**
 Plus d'informations sur le site du Pays du Sud Toulousain :
<https://payssudtoulousain.fr/mobilite/velo/>

Le Pays Sud Toulousain vous prête 1 VAE pour une durée de 2 semaines maximum pour tester ce mode de déplacement.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Réservez la période qui vous intéresse



2 Fournissez les documents demandés :

- Contrat de prêt
- Chèque de caution
- Photocopie de la pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Attestation de responsabilité civile

3 Prenez RDV dans les locaux du Pays Sud Toulousain

4 Roulez

5 Restituez le vélo en bon état

Contact : 05 61 97 74 24

Espace détente

Sudoku Niveau Facile

			8		4	6		
4	7	8			1	5	9	
		3	1	5	8	7		
3	5		2		4			
	2	6		4		3		
		9		7		6	5	
	6	1	5	4	7			
2	3	5			6	8	4	
7	8		6					

Sudoku Niveau Difficile

		1	9	7				4
3	8		1	6				
			8	3				
6	2	3	7					9
	4				2	7	8	6
				1	9			
			2	3		4	5	
9			5	8	3			

AGENDA

Janvier 2026



Repas des aînés

Par la municipalité

11

JAN.



Vœux du Maire & Galette

Par la municipalité

25

JAN.

Mars 2026



Elections municipales

Par la municipalité

15 & 22

MARS



Soirée à thème

Par le Comité Des Fêtes

28

MARS

Avril 2026



Fête des plantes et de l'artisanat

Par l'association Fakany

12

AVRIL



Concert de chorales "Vocalies"

Par l'association A.V.E

19

AVRIL

Mai 2026



Commémoration du 8 Mai 1945

Par la municipalité

8

MAI

Juin 2026



Fête du jeu de société

Par l'association A.V.E

7

JUIN



Summer Party

Par le Comité Des Fêtes

12 au 14

JUIN



Fête de la musique

Par la municipalité et toutes les associations

21

JUIN



Mairie de Grazac

Place du Village - 31190 GRAZAC

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi **de 9h à 12h30** et le samedi **de 9h à 12h**

Contact : 05 61 08 42 39 | mairiegrazac31@wanadoo.fr | www.mairie-grazac31.fr